

DÉSIRS DE TERRITOIRES

Atelier de conception et pratique du projet urbain et architectural 2023 M1+M2 ENSAB et M2 MOUI

Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville ?

Le Territoire comme organisme vivant

Diagnostic territorial orienté et critique

KJustine BRIFFAULT, Antonin FOURNIER,
Anthyme POIRIER, Line POUPEAU, Diane RICHER

Ce carnet présente le diagnostic territorial orienté et critique mené, sur le site de Malville dans la région de Saint-Nazaire, par les étudiant.es Diane RICHER, Line POUPEAU, Anthyme POIRIER, Justine BRIFFAULT, Antonin FOURNIER. Encadrant.es Véronique ZAMANT, Valérian AMALRIC, Stéphane CHEVRIER

ISSN 2650-8753

© École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB), 2023
www.rennes.archi.fr

LES CARNETS ENSAB

Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville?

Zone de la Croix-Blanche, Malville

Diagnostic territorial orienté et critique

Le Territoire comme organisme vivant Sol et vivant

Interfaces et ressources aux usages anthropique et écosystémiques



Editos

L'avenir des sites d'activités ? Optimiser pour régénérer !

Le territoire de l'agglomération de Saint-Nazaire est un laboratoire idéal pour expérimenter un nouveau rapport au foncier économique au croisement des enjeux urbanistiques, énergétiques et environnementaux. L'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (addrn), l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, l'Université Rennes 2 et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes s'associent en mode R&D pour explorer, sur sites, d'autres façons d'envisager le développement des espaces d'activités.

La maîtrise de l'étalement urbain est un défi majeur pour les territoires en développement. Il s'agit à la fois de limiter la consommation des espaces naturels et agricoles par l'urbanisation tout en privilégiant un aménagement plus compact et économe en infrastructures et en déplacements générateurs de gaz à effet de serre. La sobriété foncière est donc de mise et elle passe par l'optimisation d'usage des emprises urbaines tout en proposant une qualité d'aménagement porteuse d'aménités. La question de la densité génère de nombreux débats et son acceptation passe nécessairement par des réponses qualitatives.

La mise en œuvre de cet urbanisme qualitatif et vertueux basé sur la préservation du foncier comme valeur cardinale concerne à la fois l'habitat et le développement économique. Si de nombreux travaux d'experts illustrent la compacité possible des formes résidentielles, l'exploration des optimisations foncières des espaces économiques apparaît moins expertisée. Pourtant l'analyse de ces espaces met en évidence des marges d'optimisation où peut être imaginée une occupation plus contenue de l'espace tout en préservant les objectifs de productivité et d'efficacité économique, et cela quelles que soient ces zones d'activités, à vocations commerciales, industrielles, tertiaires, logistiques ou plus génériques dans leur diversité.

Cette dynamique de réflexion sur le foncier ou/et les bâtiments à vocation économique s'inscrit aussi dans un contexte fortement

concerné par des mutations environnementales. Au-delà de la recherche d'une sobriété foncière, l'économie nazairienne souvent associée à la construction navale et aéronautique mais aussi au transport maritime de produits carbonés, évolue vers de nouveaux processus industriels et de nouvelles productions. L'éolien, notamment flottant, la propulsion maritime vélique, l'hydrogène... comptent parmi ces activités émergentes qui interrogent la vocation d'espaces d'activités littoraux et rétro littoraux de plus en plus convoités car potentiellement en liaison avec les infrastructures portuaires.

Ces problématiques d'optimisation du foncier économique sont clairement identifiées au programme de travail de l'addrn et la sollicitation d'un partenariat avec le studio de projet de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne s'inscrit dans cette ambition contributive. Il s'agit de concilier les attendus académiques de la formation en enseignement supérieur avec ceux de l'agence d'urbanisme qui convoque un niveau d'expertise afin d'enrichir ses travaux d'accompagnement des politiques publiques.

Cette dynamique croisée entre l'addrn, l'ENSAB, l'Université Rennes 2 et l'IAUR a ciblé l'étude de deux sites économiques comme laboratoire de cette exploration urbaine compte tenu de leur possibilités d'optimisation foncière ou immobilière dans un contexte de mutation.

La zone d'activité Trignac Altitude est située au pied des emblématiques forges de Trignac et s'inscrit progressivement dans un environnement de plus en plus urbain. L'aménagement des rives du Brivet pour promouvoir des nouveaux usages récréatifs et l'ouverture d'une nouvelle voie de desserte de la zone vont contribuer à repositionner ce site comme un espace d'accueil proche du centre-ville de Trignac. La qualité des interfaces entre les tissus d'entreprises et les quartiers résidentiels ou d'équipements situés au contact est aussi un enjeu primordial.

De son côté la zone d'activités de la Croix-Blanche à Malville, située en bordure de la RN165 entre Nantes et Saint-Nazaire est aussi en entrée de ville. L'échangeur sera réaménagé et cette zone ancienne présente des possibilités de mutabilité. La Communauté de Communes Estuaire et Sillon prévoit la mise en place d'un projet de cour artisanale qui permettra de regrouper des entrepreneurs sur un seul site avec espaces et services qui

seraient mutualisés.

Les élus des communes de Trignac et Malville et des intercommunalités respectives de Saint-Nazaire Agglomération et Estuaire et Sillon se sont montrées enthousiastes à l'idée d'accompagner cette réflexion inspiratrice proposée par l'adrrn. La promesse de réflexions fertiles et innovantes portées par les étudiants de l'ENSAB et du master MOUI a motivé l'engagement des communes et des intercommunalités au côté de leur agence d'urbanisme. Une association collective pour interroger les modes de faire et les modèles « classiques » de l'aménagement.

Claude MAILLÈRE

Directeur du développement et de l'innovation à l'adrrn

Editos

DESIRS DE TERRITOIRES. UN ATELIER DE PROJET INTERDISCIPLINAIRE AU PLUS PRES DES ACTEURS TERRITORIAUX

Pour investir les champs de la recherche et de l'innovation en contexte métropolitain, l'atelier de conception de projet urbain et architectural intitulé « Désirs de territoires » se déroule chaque année dans le cadre d'un partenariat pédagogique entre, d'une part, un acteur opérationnel de la fabrique territoriale et, d'autre part, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR), l'Université Rennes 2 et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB).

En 2024, le partenariat pédagogique avec l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (addrn) offre la possibilité aux étudiants de travailler sur des sites et un territoire qui se retrouvent aujourd'hui au-devant de mutations géoclimatiques et socioéconomiques majeures : l'ouest de la zone métropolitaine Nantes/Saint-Nazaire et l'agglomération littorale de Saint-Nazaire appréhendée à l'échelle de son bassin économique.

Au-delà d'objectifs d'aménagement, c'est à un défi de ménagement que se retrouvent confrontés les acteurs locaux pour accompagner la mutation résiliente de leur territoire pris, d'une part, entre des risques de retrait du trait de côte et de submersion marine et, d'autre part, une pression foncière accrue par les objectifs ZAN et des dynamiques de migration climatique, de parcours résidentiel post-Covid et de tourisme. Ces paramètres géoclimatiques, socioéconomiques et fonciers imposent de réfléchir au devenir socio-économique du territoire et des manières d'habiter les quartiers d'activité et de produire en ville.

Cet atelier de projet, qui se déroule sur un semestre, se présente comme un espace de réflexion et d'expérimentation pour questionner les manières actuelles de fabriquer la ville et pour proposer d'autres modalités renouvelant l'urbanité d'un lieu. Il invite les étudiant-e-s en urbanisme du parcours Maîtrise

d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) de l'Université Rennes 2, les étudiant-e-s en architecture et celles-eux en double cursus architecture-Moui de l'ENSAB à expérimenter les étapes et codes de la conception urbaine et architecturale dans une perspective professionnalisante, tout en imaginant des devenirs désirables.

C'est donc dans un contexte de coopération interdisciplinaire que ces étudiant-e-s en master élaborent de façon imbriquée et prospective une stratégie urbaine de dynamisation territoriale et un projet architectural qui répondent aux enjeux identifiés sur les sites des zones d'activité économique (ZAE) des communes de Trignac et de Malville.

Outre la problématique de l'optimisation foncière des zones d'activité économique et de la prise en compte des objectifs ZAN, les étudiants engagent une réflexion sur le devenir des zones d'activité économique en contexte de sobriété qui les amène par ailleurs à questionner le rôle de l'architecte dans la spatialisation de cadres de vie aux prises avec des enjeux économiques clefs.

Au-delà d'une situation de greffe urbaine, comment une zone d'activité économique peut se lier à la ville et faire (la) ville dans un futur façonné par la transition socio-environnementale?

Pour apporter des pistes de réponse à cette problématique, les travaux de chaque groupe s'articulent autour de l'un des trois axes de réflexion suivants : (i) Métabolisme et process, entendu comme flux d'énergies et de matières à la croisée du monde du vivant et de l'industrie; (ii) Chronotopie et mixité, en quoi les rythmes de vie instruisent des modes d'appropriation et des usages ouverts à la diversité et (iii) Sols et vivant, comme une (nouvelle) alliance au cœur de la réflexion contemporaine du territoire.

Les travaux des six équipes d'étudiant-e-s sont regroupés dans des livrets (deux par équipes : diagnostic et interventions) qui retranscrivent leurs réflexions, expérimentations et propositions.

Véronique ZAMANT

Architecte - urbaniste _ Maîtresse de conférences
en villes et territoires - urbanisme projet urbain.

Coordnatrice du double cursus Archi-Moui
Responsable de l'atelier de projet «Désirs de territoires», ENSAB

Editos

L'atelier Désirs de territoires constitue un temps fort de la formation des étudiant.es inscrit.es en Master « Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière » (Université Rennes 2), en Architecture (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne), ainsi qu'en double cursus Architecture et Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière.

Peu de formations aujourd'hui en France invitent les étudiant.es à collaborer pendant près de 4 mois autour de la conception de projets urbains et architecturaux. Deux cultures se rencontrent ici, celle de l'architecture et de l'urbanisme, celle de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. Notons par ailleurs que les étudiant.es aujourd'hui en architecture et en urbanisme ont pu être, hier, étudiant.es en géographie, en sociologie, en économie, en ingénierie, en art, en droit ou en sciences politiques, rendant plus stimulants encore les échanges suscités.

Cette année, une promotion de plus de 35 étudiant.es répondait à une commande formulée par l'Agence d'Urbanisme de la Région de Saint-Nazaire. Il s'agissait, pour 6 groupes, de réfléchir au devenir de deux zones d'activité économique (Trignac et Malville) à l'horizon 2076. Comment penser le devenir de ces activités et plus généralement le devenir des territoires qui les accueillent aujourd'hui dans un contexte de réchauffement climatique, de montée des eaux, de transformation des conditions de mobilités, des modalités de travail et de production, et des modes de vie et d'habiter ?

L'exercice de conception architecturale et urbaine s'imbrique donc, dès le départ, avec l'exigence de formulation d'hypothèses prospectives qui constitueront l'un des socles de leur projet. C'est donc le double temps long qui est ici convoqué. Celui de la conception et de la mise en œuvre du projet, celui, également, de transformations sociétales profondes. Ce sont aussi les jeux

d'échelles spatiales d'analyse et de projet qui se structurent de manière concomitante au fil du semestre : comment comprendre le grand territoire pour mieux dessiner l'avenir de zones d'activités circonscrites ? Comment par ailleurs faire de ces propositions micro-locales et locales, des moyens d'interroger l'avenir du grand territoire ?

Ces mois de travail intenses, sous la responsabilité pédagogique d'enseignant.es de l'ENSAB, et en partenariat avec l'IAUR, sont des moments forts de collaborations, de confrontations positives de cultures disciplinaires, théoriques et pratiques fort différentes. Ils constituent en cela des temps majeurs de déconstruction et reconstruction des positionnements des étudiant.es, amené.es à écouter, se déplacer, se remettre en question, tout en affirmant leur place et leur légitimité. Autant de dispositions et attitudes qu'ils et elles auront à incarner au fil de leurs parcours professionnels.

Silvère TRIBOUT

Maître de conférences en aménagement et urbanisme
Responsable du master Maîtrise d'Ouvrage
Urbaine et Immobilière
Université Rennes 2, Département Géographie
et Aménagement de l'espace
UMR CNRS 6590 ESO, Espaces et Sociétés



SOMMAIRE

p. 14 – Introduction : Le sol comme bien commun

Des attachements au territoire

p. 22 – Quels sont les liens qu'entretiennent les individus avec leur territoire ?

p. 22 – L'enracinement d'une valeur sentimentale : une approche singulière du territoire.

p. 25 – L'enracinement administratif des entreprises : les limites de l'occupation foncière.

L'identité paysagère : le paysage de Malville

p. 28 – Une composition paysagère contrastée

p. 32 – Des paysages de limites

p. 36 – Une identité paysagère marquée par la présence de l'eau

p. 38 – Le paysage de la zone industrielle de la Croix-Blanche

Des impacts rétroactifs sur le vivant

p. 44 – Une dynamique de rétroactivité entre vivants et environnements ?

p. 46 – Géographie d'acteurs

p. 48 – Un système hydrographique maîtrisé

p. 50 – Des risques climatiques et de pollutions

p. 56 – Des paysages morcelés : Schéma du FFOM

p. 58 – Dialogue incarné du vivant : Orientations stratégiques

p. 60 – Conclusion. Le territoire comme organisme vivant ?

p. 62 – Bibliographie

p. 64 – ANNEXES

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'atelier de projet, l'étude du semestre propose une attention sur le thème de la restructuration et de la densification des tissus urbains économiques. À terme, cette réflexion devra permettre d'ouvrir la critique sur leur devenir, notamment dans le cadre d'une recherche de sobriété foncière, en adéquation avec les enjeux du ZAN.

Ce projet, issu d'un partenariat pédagogique avec l'ADDRN, porte sur l'étude de sites d'activité situés en zone rétro-portuaire de Saint-Nazaire, sous le prisme de différentes thématiques et d'une projection temporelle vers 2076. En ce qui concerne notre étude, elle porte sur le site de la zone d'activité économique de la Croix-Blanche à Malville, répondant à la thématique Sol et Vivant.

Ce livret fait ainsi la synthèse de la première phase du projet qui porte sur la partie diagnostic. Cette dernière, permet de faire l'état de notre vision du territoire et de nos premières orientations.

Cette première partie constitue déjà l'occasion de porter un regard neuf sur ce territoire et donne lieu à réinterroger le nouveau rôle que doivent jouer ces zones d'activité avec leur environnement (fig.1).

Véritable armature de notre projet, les notions de sol et de vivant se trouvent au centre de notre réflexion.

C'est pourquoi nous commencerons par proposer notre définition de ces termes, permettant leur appropriation.



Figure 1 : Infographie, les fonctions du sol, Flore Vigneron pour le CEREMA

DÉFINITIONS DES TERMES SOL ET VIVANT

Ainsi, **le vivant** renvoie à une double signification. Le mot vivant fait référence à ce qui répond aux caractéristiques de la vie. D'un point de vue scientifique, le vivant s'oppose à ce qui est inerte et se rapporte à tout organisme qui naît, se développe et interagit avec son environnement. Cette définition comprend aussi la notion d'écosystème, c'est-à-dire un ensemble d'organismes vivant en interaction avec leur milieu. Toutefois, la notion de vivant trouve aussi un sens plus philosophique et renvoie à tout ce qui abrite un sentiment de vie. Par exemple, un lieu régulièrement animé par la foule peut être qualifié de lieu vivant.

En ce qui concerne **le sol**, on y retrouve là aussi une signification relative aux géosciences. Le Sol désigne alors "le milieu d'interface et de transition entre la lithosphère (formée de roches) et la biosphère (l'ensemble du vivant)". Il résulte d'éléments minéraux issus de l'érosion de la roche mère ainsi que d'éléments organiques qui tirent leurs origines de la décomposition des plantes et des animaux. Ainsi, le sol fonctionne à la fois de façon systémique, mais est aussi impacté par les dynamiques du vivant.

Support de vie, le sol constitue le socle de notre habitat, de nos activités, de notre nutrition et de nos déplacements. Le sol produit ainsi les ressources essentielles de la vie sur terre et façonne le paysage. Toutefois, il fait aussi l'objet d'appropriation. Celle qui nous intéresse principalement étant l'appropriation foncière par l'occupation humaine, qui réduit parfois le sol à un simple support administratif.

Or, le sol ne peut pas être abordé sans la question de son épaisseur. Il est composé de différentes strates sous la couche superficielle. Ce monde de l'invisible est aussi marqué d'une certaine appropriation puisqu'il abrite certains aménagements, comme les réseaux par exemple.

En surface, comme en profondeur, le sol est soumis aux enjeux de pollution, un paramètre qui dépasse aisément les limites parcellaires. Le sol est un véritable organe vivant.

“Il faut sauver les sols. Les sols vivants sont un pilier indispensable de la transition écologique : parce que nous vivons dessus, parce qu’ils nous protègent des catastrophes naturelles et des phénomènes climatiques extrêmes, parce qu’ils stockent d’immenses quantités de CO2, parce qu’ils abritent 25 % de la biodiversité mondiale ou, parce que, enfin, ils sont le support d’un patrimoine naturel et paysager”

(Jean Guiony, La transition foncière, Collection bibliothèque des territoires, Edition de l’Aube, 2023).



Figure 2. Bassin de rétention d’eau de la Zone de la Croix-Blanche, Malville

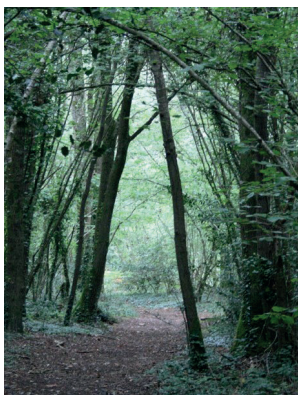


Figure 3. Ceinture verte au Nord du Bourg de Malville



Figure 4. Terres agricoles au Sud de la Commune

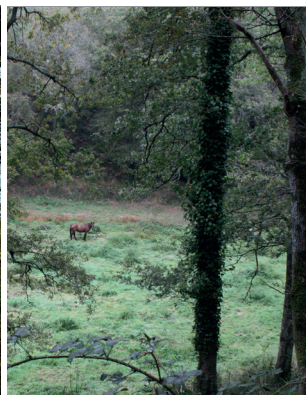


Figure 5. Prairies humides au Sud de la Commune

CONCEPT DE BIORÉGION

En plus de ces termes sol et vivant, le concept de biorégion a guidé nos observations et notre approche sensible du territoire. Au-delà des limites administratives, la Biorégion vient redessiner les limites du territoire en s'appuyant sur des caractéristiques géomorphologiques et écosystémiques. Cette notion invite à établir des liens avec le grand paysage, elle donne un horizon au diagnostic.

«Une biorégion est un territoire terrestre et aquatique dont les limites ne sont pas définies par les frontières politiques, mais par les limites géographiques des communautés humaines et des systèmes écologiques.

Une telle zone doit être assez large pour maintenir l'intégrité des communautés biologiques, des habitats et des écosystèmes régionaux ; pour supporter d'importants processus écologiques, comme les cycles allant des nutriments aux déchets, les migrations et les courants aquatiques ; pour constituer des milieux de vie satisfaisants pour les espèces clés de voûte et les espèces sentinelles ; et pour accueillir les communautés humaines impliquées dans la gestion, l'utilisation et la compréhension des ressources biologiques du lieu.

Cette zone doit être assez petite pour que ses habitants la considèrent comme leur chez-eux. Une biorégion typique s'étendait sur une aire allant de quelques milliers d'hectares à plusieurs centaines de milliers d'hectares. Elle pourrait ne pas être plus grande qu'un petit bassin-versant autant qu'elle pourrait être grande qu'un petit Etat. Dans certains cas, une biorégion pourrait s'établir par-delà les frontières entre deux pays ou plus. Une biorégion est aussi définie par son peuple.

Elle doit avoir une identité culturelle unique et être un lieu au sein duquel les résidents locaux ont le droit fondamental de déterminer leur propre développement. Ce droit premier, toutefois, n'est pas un droit absolu. Il signifie plutôt que les modalités de subsistance, les requêtes et les intérêts particuliers des communautés locales devraient être le point de départ autant que le critère de décision de toute discussion portant sur le développement et la conservation régionaux.»

Global Biodiversity Strategy, 1992. (Mathias Rollot & Marin Schaffner, Qu'est qu'une biorégion ?, Wild Project, Marseille, 2019).

PROBLÉMATISER

Ces premières réflexions nous amènent à la problématique suivante:

Dans quelle mesure la recherche d'optimisation foncière peut constituer un levier permettant d'associer les acteurs humains et non-humains au sein d'une Biorégion ?

Afin de réaliser un premier diagnostic, nous avons commencé nos investigations par la découverte du territoire, notamment par le parcours de la commune de Malville mais aussi via des recherches.

Dans un premier temps, l'analyse du contexte élargi permet de mettre en valeur les grandes caractéristiques du tissu urbain et paysager entourant Malville.

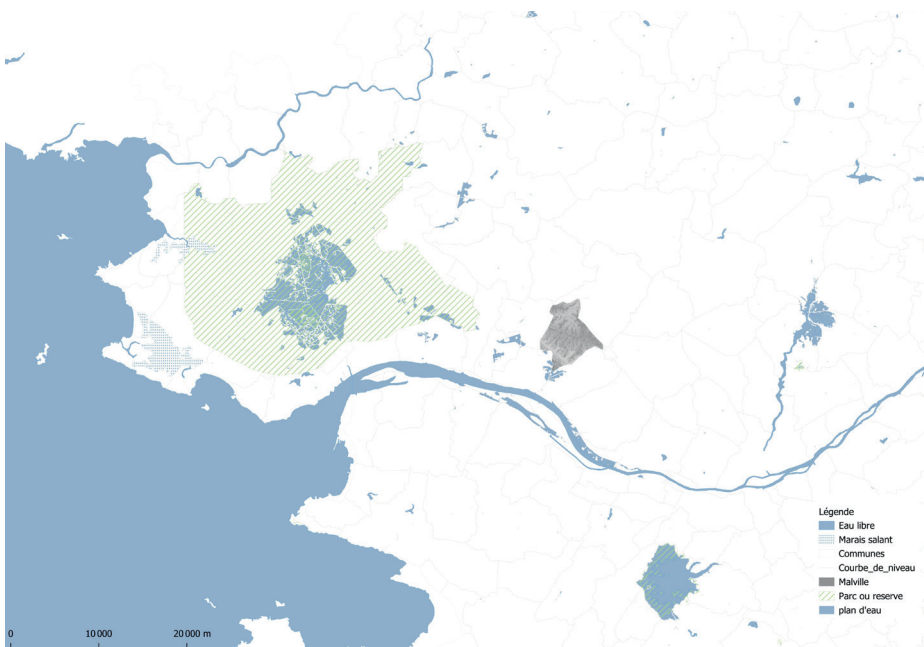


Figure 6. Une situation stratégique dans le territoire de l'estuaire Ligérien (Carte extraite de QGIS).

Cette mise en contexte dans le grand paysage permet de localiser la commune dans son statut rétro littoral par sa proximité avec l'embouchure de l'estuaire de la Loire sur la côte ouest. On constate que de nombreux sites à fort intérêt écosystémique bordent la commune qui profite ainsi d'une grande proximité avec une variété de marais, une zone natura 2000 et le parc régional de la Brière (fig.6).

Cette carte nous permet aussi de situer la commune de Malville dans son bassin de vie. Malville se retrouve donc entre deux pôles importants que sont les villes de Saint-Nazaire et de Nantes. Cette orientation fait ainsi profiter le site de la Croix-Blanche d'une situation géographique stratégique. Cette disposition lui permet de tisser des liens avec des villes importantes d'un point de vue économique comme démographique.

Par la suite, c'est principalement l'arpentage du territoire qui a orienté notre diagnostic. Le déplacement sur le terrain nous a permis d'aller à la rencontre du paysage de Malville et de ses usagers (habitants, commerçants, agriculteurs, entreprises). Grâce à un travail d'échantillonnage et de production cartographique, nous avons pu, a posteriori, rassembler les informations récoltées pour produire les documents constituant le diagnostic que nous avons organisés autour de trois grandes thématiques : l'attachement, le paysage et les impacts.

Ainsi, pour aborder la thématique de l'attachement au territoire, nous avons réalisé des entretiens avec support cartographique. Cette approche était pour nous une manière de comprendre les liens entre le territoire de Malville et ses usagers.

Ces entretiens, réalisés dans le cadre d'un arpentage de trois jours, nous ont permis de découvrir Malville à travers les différentes strates de son paysage. La production d'une maquette sensible et d'une plaquette d'échantillons matérialise cette approche paysagère.

Enfin, nous apportons une vision du territoire sous le prisme des impacts. Le paysage est cette fois-ci appréhendé dans son identité d'interface, comme réceptacle des activités humaines, en interaction avec la morphologie paysagère et le vivant.



A photograph of a residential street at dusk. The sky is a warm, golden yellow. In the foreground, a paved road leads towards a row of houses. A street lamp stands on the left side of the road. A trash bin is visible on the right. The overall mood is quiet and serene.

DES ATTACHEMENTS AU TERRITOIRE

DES ATTACHEMENTS AU TERRITOIRE

Quels sont les liens qu'entretiennent les individus avec leur territoire ?

De la faune à la flore, chaque être vivant développe des prises d'attachement avec son territoire qui lui est propre. Des micro-organismes du sol, aux oiseaux migrateurs parcourant le ciel, nous pouvons facilement remarquer les différentes échelles de déplacements entre espèce. La relation d'un individu à son territoire dépend en premier lieu de ses besoins de nutrition et de reproduction, nécessaires pour sa survie et celle de son espèce. Nous pouvons observer des postures statiques ou bien mobiles, ayant chacune leurs stratégies d'adaptation pour leur cycle de vie. Les plantes n'interagissent pas de la même manière que les animaux avec leur environnement par exemple.

L'étude se concentre sur les prises et ancrages des individus humains sur leur territoire. Au cours des trois jours d'immersion, nous avons observé la manière dont se caractérisent les liens entre les habitants et travailleurs avec leur environnement de manière sensible.

L'enracinement d'une valeur sentimentale : Une approche singulière du territoire.

L'échantillon cartographique nous donne à voir le visage de Malville au travers de la parole de quatre habitants. Notre objectif était de comprendre les relations entre leurs activités et le territoire, autrement dit : leur emprise territoriale. Des questions nous ont permis d'amener les interlocuteurs à nous révéler leur enracinement au territoire au travers d'espaces qui leur évoquent un lien affectif, un symbole, un paysage particulier...

Quelle est votre activité professionnelle ? Depuis quand habitez-vous à Malville ? Y a-t-il un secteur, au sein de la commune de Malville, auquel vous associez une valeur sentimentale particulière ? Selon vous, existe-t-il un lieu, un bâtiment, un espace qui représente le symbole de Malville ?

Ainsi, nous découvrons une facette de Malville par leur appropriation du territoire communal, liée à leurs activités. La valeur sentimentale associée à Malville est fortement liée au travail, au loisir ou à la sociabilisation. Nous avons compris que les habitants n'entretiennent pas la même emprise territoriale en raison de leur position géographique. En effet, à l'image de la superposition des différentes cartes (fig.7), ceux du bourg de Malville, situé au nord de la RN, restent dans une emprise locale (mobilité restreinte, localisé) sans forcément connaître le sud de la commune sectionné par la RN. À l'inverse, ceux habitant au sud de la ZAE, extérieur au bourg, ont une emprise globale (mobilité large en réseau) sur le territoire. Au travers de ces entretiens, nous avons pu obtenir une vision singulière de leur territoire, qui témoigne d'un dynamisme composite.



GÉRANT D'UN CAFÉ RESTAURANT, LE CIRCUIT COURT



AGRICULTEUR À LA FERME MALICEINE



JEUNE RETRAITÉ, CHASSEUR



JEUNES RETRAITÉS AU PARC THALWEG

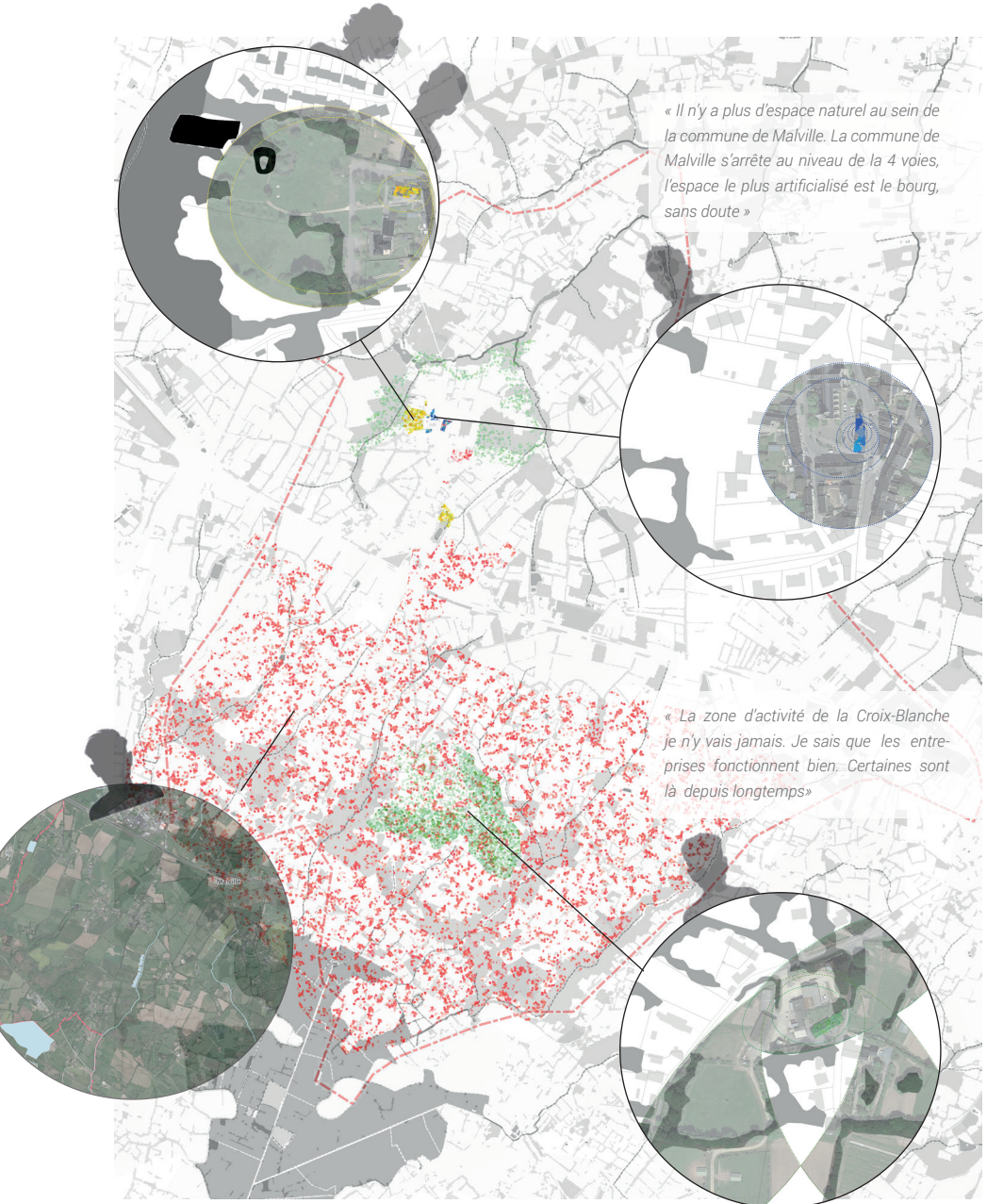


Figure 7 : Enquête cartographique : Recueil de la parole des habitants

La zone d'activité économique de la Croix-Blanche s'est développée à partir des années 1980 avec la mise en place du POS de l'époque. Celle-ci est juxtaposée au nord de la route nationale, au sud du bourg historique, sur 30 ha.



« Je pense que si l'écologie ne s'associe pas à l'économie, de réels changements en faveur de l'environnement ne fonctionnent pas. Pour moi il faut créer des leviers économiques forts en faveur de l'écologie »

« D'ici 5 ans nous aurons besoin d'un site de production plus grand. Sachant que déjà aujourd'hui, nous travaillons avec la moitié de la surface dont nous aurons besoin. Une délocalisation devra être envisagée d'ici 5 ans » - Directeur du site de Tipiak

Figure 8 : Carte des limites administratives de la Zone d'activité, Malville.

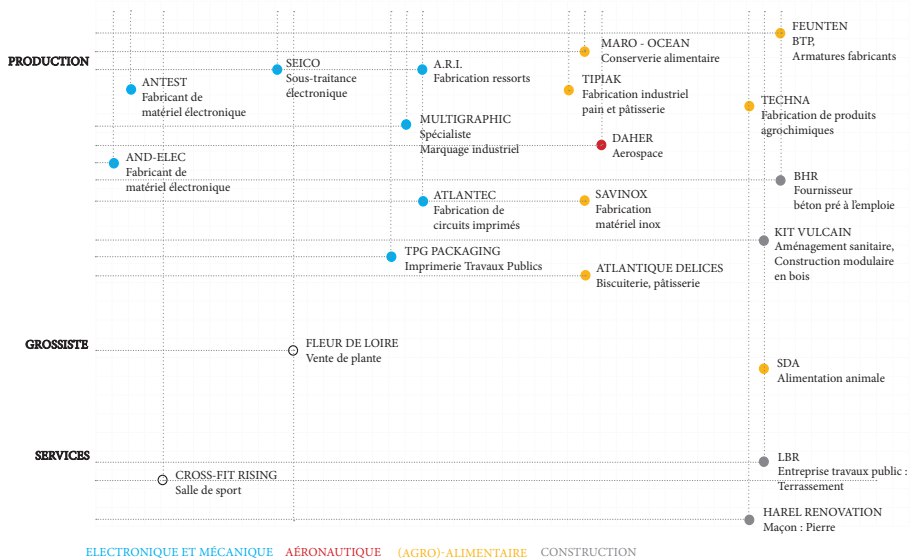


Figure 9 : Classement des activités des entreprises de la Zone de la Croix-Blanche.

L'enracinement administratif des entreprises : les limites de l'occupation foncière.

La zone d'activité de la Croix-Blanche présente à sa lisière des limites invisibles au travers de l'occupation foncière. Cet enracinement est également marqué par des limites physiques, comme les clôtures et des limites naturelles. L'utilisation des clôtures renforce la notion d'appropriation du territoire par les entreprises. C'est une manière de "marquer son territoire" pour révéler la propriété du lieu. La présence importante de surfaces enherbées et végétalisées sont perçues comme des réserves foncières là où on pourrait y voir des espaces de biodiversité à préserver (Fig.8).

Les activités industrielles se différencient par un attachement propre au travail, révélé à l'issue des entretiens. Ce dernier présente une distinction selon le domaine d'activité (électronique, mécanique, aéronautique, alimentaire ou construction). Ces différences n'amènent pas au même déploiement sur le territoire. Certaines ont des emprises physiques uniquement locales, comme l'entreprise Harel rénovation, tandis que d'autres ont un rayonnement à plus grande échelle. Tipiak, par exemple, porte un réseau national et Daher est issu d'une production internationale entre la France et l'Allemagne (Fig.9).

À l'issue de cette étude sur l'enracinement, on pourrait alors se demander :

Comment promouvoir l'identité de la zone d'activité ? Et comment générer une autre forme d'attachement que le travail ?

Article de Théa Manola, "Paysages sensoriels des projets urbains "durables" : une nature urbaine tirailée, entre approches techno-décoratives et sensibles. Le cas des quartiers Augustenborg, Bo01, WGT ", dans De la ville durable à la nature en ville, Isabelle Hajek, Philippe Hammam, Jean-Pierre Lévy (dir.), collection Environnement et société, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 2015, p 211-233.

Par l'étude de cet article, nous comprenons que la création de liens avec un territoire se réalise par les sensorialités vécues. Les sens tels que la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût, enrichissent l'expérience d'un lieu et donc son attachement par les individus.

Le climat, la faune, la flore sont autant de paramètres qui participent à cet attachement, via la richesse sensorielle d'un site.

Cet article nous permet de tisser un lien avec notre étude résultant de nos entretiens, notamment dans le fait que nous n'avons pas retenu de réelles relations sensibles avec la ZAE. Hormis de légères nuisances sonores, les personnes n'ont pas évoqué d'autres sens liés à leur environnement.



Figure : Zone maraîchère au Sud de Malville.

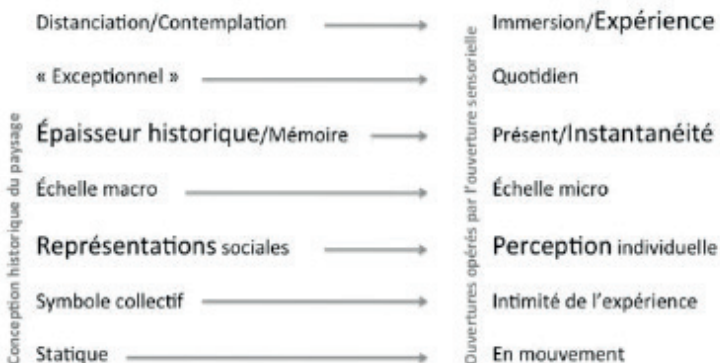


**L'IDENTITÉ
PAYSAGÈRE :
LE PAYSAGE
DE MALVILLE**

LE PAYSAGE DE MALVILLE

La notion de paysage est centrale dans notre réflexion puisqu'elle constitue la véritable armature du projet. Le paysage, ne se limitant pas à des caractéristiques morphologiques, se définit comme "un système qui recouvre le naturel et le social". Plus qu'une vision physique de ce qui nous entoure, il implique une diversité d'acteurs et leurs interrelations

(Voir Figure 10 ci-dessous : *Paysage (multi) sensoriel : conception historique du paysage et ouvertures opérés par la (multi) sensorialité, Manola, 2018*).



Une composition paysagère contrastée

C'est avant tout par l'arpentage du territoire de Malville, que nous avons pu prendre conscience de la grande diversité paysagère présente sur la commune. C'est aussi par ces traversées que nous avons pu récolter des échantillons tels que des enregistrements audios, photos, mais aussi des fragments de ce paysage, tous témoins de cette diversité.

Une vision qui se veut la plus élargie possible afin de comprendre une composition paysagère contrastée, où industrie, pavillonnaire, agriculture et marais se rencontrent.

Sur site, les qualités paysagères de la commune ont été mises en exergue selon trois principes : point, ligne, surface. La lecture des plans dans le paysage depuis des points de vue stratégiques a permis de comprendre les caractéristiques paysagères du site. Nous pouvons ainsi analyser les rythmes, les éléments marqueurs (type clochers d'église) et les variations (Fig.11).

Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville ?

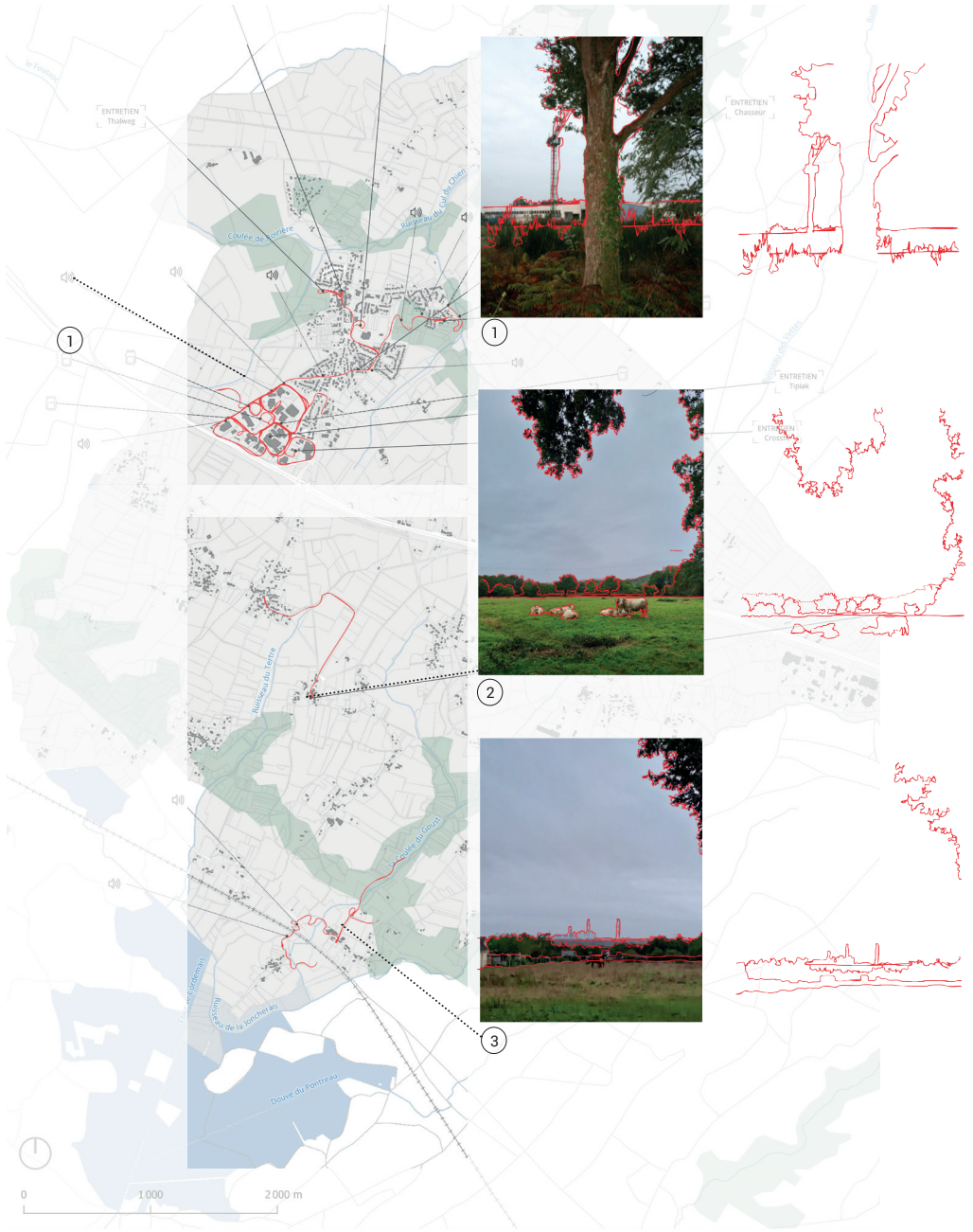


Figure 11 : Carte de l'arpentage du site

Par sa situation géographique, Malville présente des paysages contrastés selon des caractéristiques liées au relief. La vallée et les marais ligériens au sud, puis le sillon de Bretagne (env.60m de hauteur) et le plateau du Temple au nord (Fig.12).

L'arpentage du site nous a permis ainsi d'enrichir les données que nous avons récoltées en amont. Par exemple avec l'outil CORINE Land Cover, il est possible de caractériser Malville :

La ceinture verte, la présence importante de zones marécageuses et de rivières font partie des principaux atouts paysagers de la commune.

- Zones urbanisées : 90 ha, soit 3%**
- Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication : 107 ha, soit 3%**
- Terres arables : 631 ha, soit 20%**
- Culture permanentes : 3 ha, soit 0,1%**
- Prairies: 746 ha, soit 24%**
- Zones agricoles : 1126 ha, soit 36%**
- Forêts : 406 ha, soit 13%**

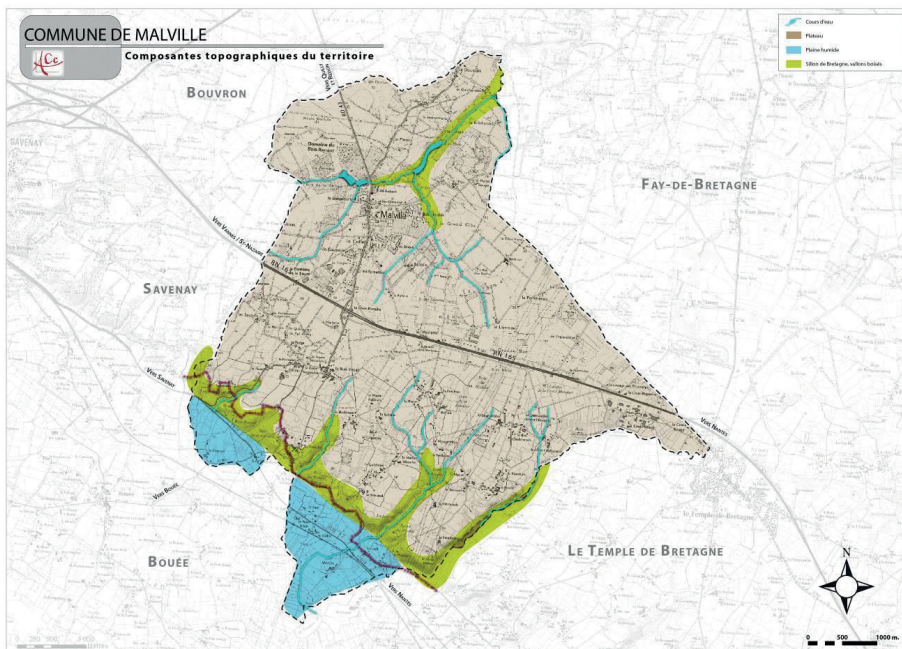


Figure 12 : Carte extraite du PLU de Malville, Contexte topographique, éléments du relief.

Disposition ceinture verte analysée avant la visite sur le site. Lors des journées d'arpentage, nous avons été étonnés par cette disposition. Derrière le tissu pavillonnaire se dressent de grands arbres qui viennent créer une enceinte autour de la ville.



Figure 13 : Dualité : ceinture verte, tissu pavillonnaire.

Des paysages de limites

Comme différentes pièces de tissu cousues entre elles, les séquences de ce paysage sont dessinées par des bordures et donc des limites.

La traversée de Malville révèle ainsi des plans successifs où la trame bocagère, qui oscille entre transparence et opacité, dissimule ou encadre la machine, les bâtiments, les champs.

Au fils des petits chemins de terre ou grands axes routiers, se dessine un paysage à plusieurs vitesses.

Lézardé de toute part par ces traversées, le site nous révèle ses usages. Quand certains longent les champs et allées pavillonnaires, d'autres coupent brutalement la trame paysagère.

A l'échelle du grand paysage, Malville se compose d'une portion du Sillon de Bretagne qui marque un grand relief dans le territoire.

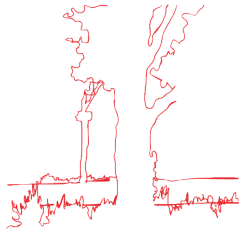


Figure 14 : Se perdre dans le paysage : petites routes de campagne.

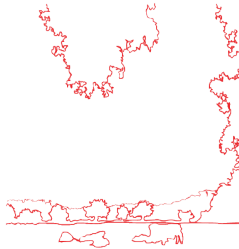


Figure 15 : Infrastructures et économie : artère principale.

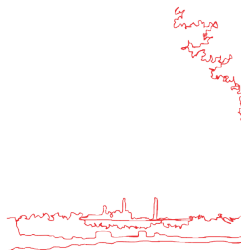
Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville ?



- Cadre naturel
- Grue comme symbole identitaire de la ZAE
- Bâtiment industriel
- Paysage morcelé : arbre ponctuel
- Végétation basse : fougères



- Horizon naturel
- Masse paysagère (forêt)
- Trame bocagère : porosité, transparence et opacité
- Horizon de champs : biodiversité



- Industries
- Ceinture verte : barrière végétale
- Le pavillonnaire
- Trame bocagère : porosité
- Horizon des champs

Figure 16 : Un paysage de limites

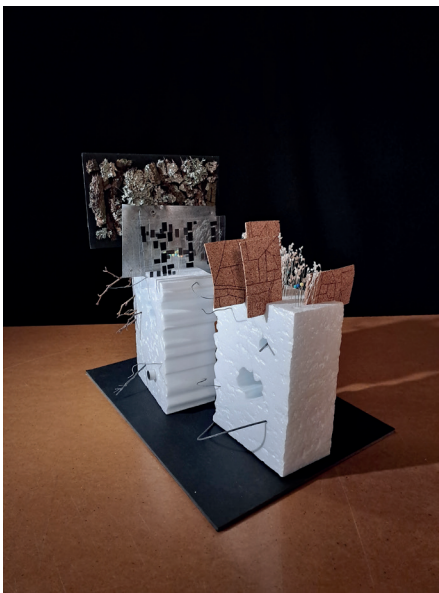
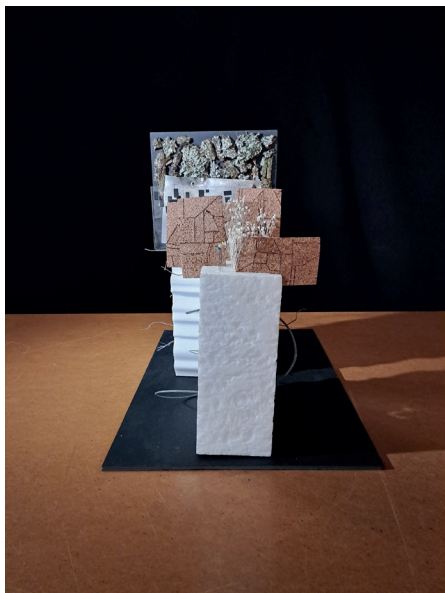
Les différents plans dans le paysage

La production d'une maquette sensible permet d'exprimer nos principaux ressentis envers le paysage de Malville.

Cette maquette représente notre constat d'un paysage composite dans lequel nous retrouvons différentes strates. Ces dernières se superposent pour former un territoire pluriel entre industrie, agriculture, habitat pavillonnaire, haies bocagères, bois et zones humides naturelles.

Toutes ces couches partagent une même donnée commune, le sol. Celui-ci laisse alors apparaître sa surface visible, mais aussi son épaisseur, dévoilant un monde invisible.

En profondeur, nous découvrons un sol vivant et poreux, mais qui fait aussi l'objet d'une appropriation humaine.



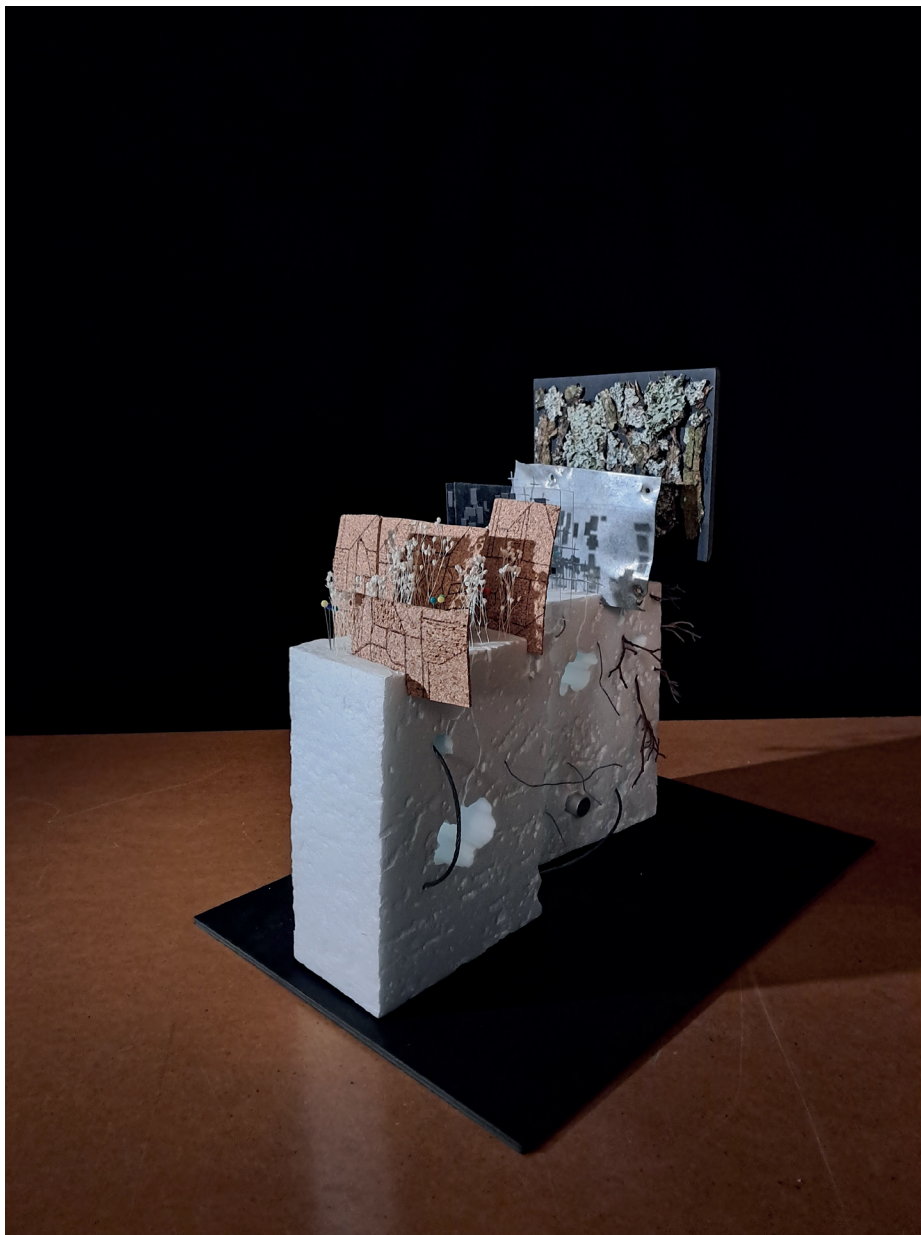


Figure 17 : Maquette sensible

Une identité paysagère marquée par la présence de l'eau.

Plus discret mais omniprésent, le réseau hydrographique dessine lui aussi l'identité paysagère de Malville. Deux bassins versants bordent de part et d'autre la route nationale. De chaque côté se forment des coulées et des ruisseaux qui rejoindront ensuite l'Isac au nord et la Loire au sud.

Nous avons réalisé une carte qui représente les différentes porosité du site. Celle-ci traduit les niveaux de perméabilité du sol, passant d'un sol très perméable à l'eau à un sol qui ne l'est pas. Sur ce même document, les retenues hydrauliques sont évoquées.

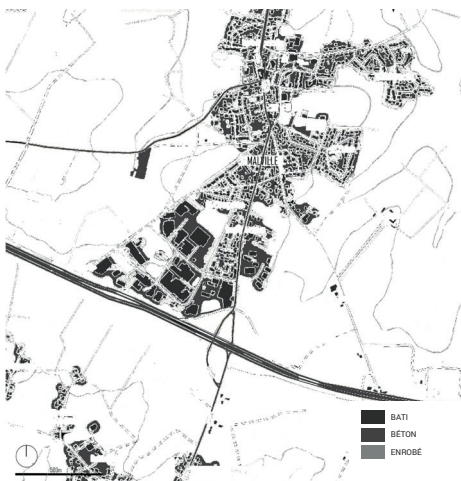
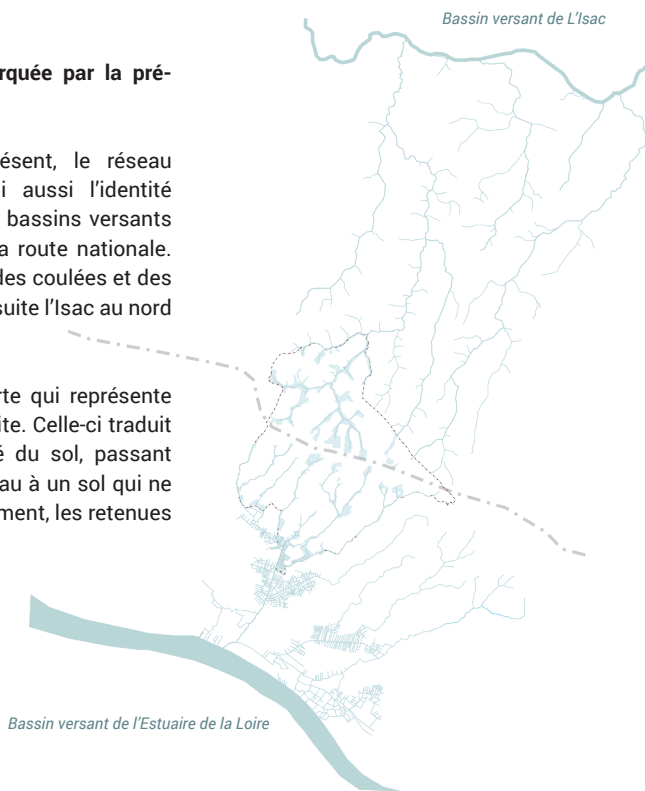


Figure 18 : Constat de l'artificialisation du sol

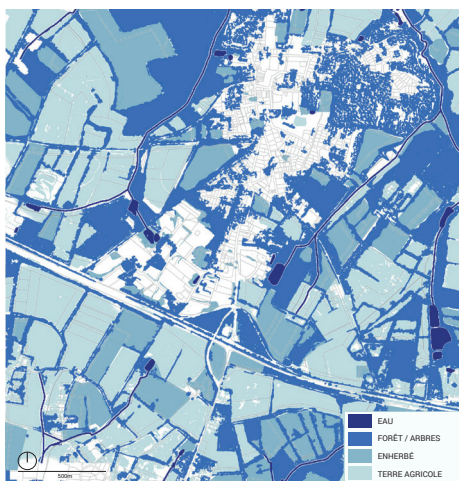


Figure 19 : Constat de porosité du sol

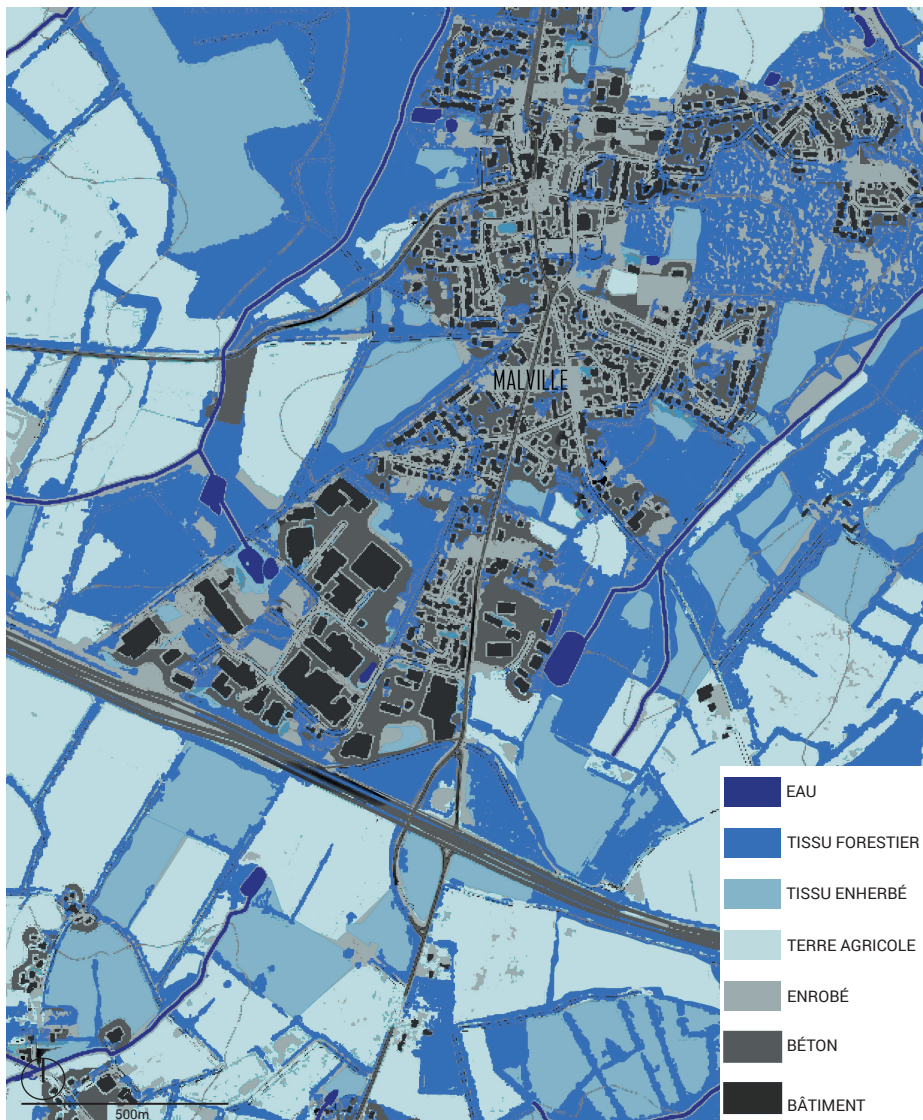


Figure 20 : Carte de la permabilité du sol

Le paysage de la zone industrielle de la Croix-Blanche.

En précisant notre échelle d'étude sur la Zone d'Activité, nous constatons ses qualités particulières. Cette dernière semble se détacher du paysage commun, contribuant à son enclavement. C'est donc pour mieux comprendre la composition paysagère intrinsèque à la ZAE, que nous avons mis en lumière ses différents types d'occupation.

Pour cela, nous avons réalisé deux analyses. La première porte sur deux coupes paysagères réalisées sur la zone de la croix blanche. Ces dernières nous permettent de constater la faible place des paysages bâtis (en noir), par rapport aux surfaces arborées et enherbées (en vert). D'autres éléments de contexte sont aussi relevés, comme les surfaces de parking et de stockage, mais aussi, en bordure du site, la présence des terres agricoles, pavillons et jardins. Le site de la ZAE apparaît alors comme un ensemble décousu d'entrepôts, s'insérant dans un paysage arboré, qui participe aussi à son enclavement.

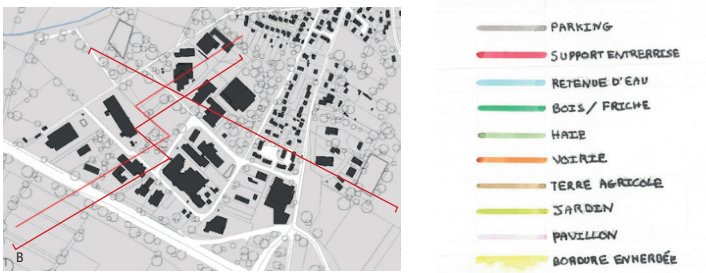


Figure 21: Coupes paysagères de Zone de la Croix-Blanche.



Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville ?



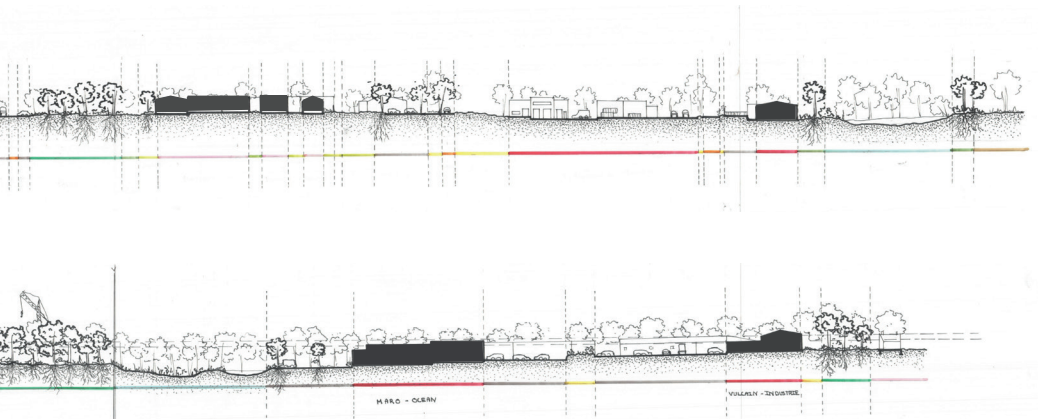
Figure 22: Surfaces enherbées



Figure 23: Paysage «décousu»



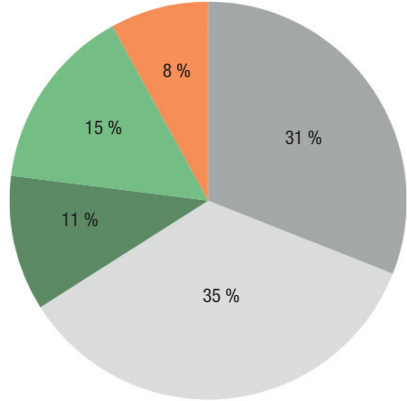
Figure 24: Paysage industriel de la Croix-Blanche, Fauten.



La seconde analyse propose l'étude de l'occupation parcellaire pour chaque entreprise. Celle-ci s'appuie sur une étude statistique et permet de nuancer cette première perception du paysage.

À l'aide de l'outil "calculer une surface" sur le site Géoportail, nous avons pu traiter l'ensemble des surfaces, soit un total de 22 hectares. Nous les avons ensuite classifiés en cinq groupes : le bâti, les surfaces imperméables, les surfaces de stationnement et les surfaces enherbées et arborées.

En précisant notre regard sur le foncier occupé par les entreprises.



- Surface de stationnement
- Surface bâtie
- Surface imperméable
- Surface enherbée
- Surface arborée
- Limites administratives



Ainsi, grâce aux données chiffrées, nous avons pris conscience de la place importante occupée par les surfaces imperméabilisées non bâties. Avec un regard centré sur les parcelles appartenant aux entreprises, on constate que le bâti occupe pratiquement autant de surface que son sol technique (stockage, voirie interne). En effet, quand le bâti en occupe 31%, le sol imperméable représente 35 % du foncier des entreprises. Quant aux surfaces de stationnement, elles représentent à elles seules 8% du foncier.

Les surfaces non perméables représentent 26% du foncier de la ZAE. Ces espaces ne sont pas alloués à la production économique. Vue comme un potentiel de construction par les acteurs économiques de la ZAE, nous prenons le parti de la prendre comme un potentiel d'intensification de la valeur écologique de ces espaces.

Au sein de ces surfaces non perméables, les surfaces enherbées concernent, elles, 15% de la surface des entreprises. Elles correspondent aux surfaces caractérisées par des pelouses, des herbes hautes et des buissons. Enfin, les surfaces arborées représentent 11% du parcellaire des entreprises. Elles sont constituées des arbres et de leur emprise au sol.

Ce constat nous amène à penser à la nécessité d'optimiser ces espaces afin de densifier l'usage industriel plutôt que les usages de stationnement, par exemple.

Au contraire, les espaces perméables doivent être préservés et bénéficier d'une intensification de leur intérêt écologique. Ils permettront de rafraîchir les espaces, lutter contre le ruissellement et maintenir une qualité paysagère, à la fois pour les acteurs humains et non-humains.

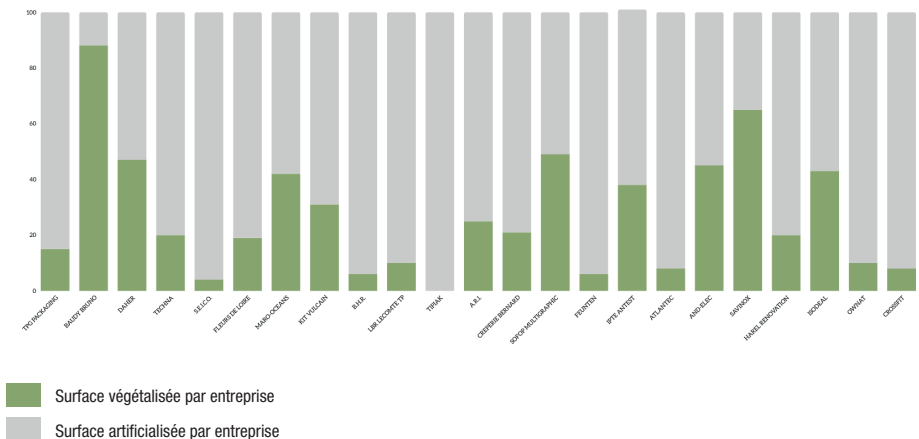


Figure 25: Cartographie et Diagramme sur l'occupation parcellaire pour chaque entreprise.





**DES IMPACTS
RETROACTIFS
SUR LE VIVANT**

LES IMPACTS DU VIVANT

Comme dit précédemment, la notion de paysage englobe à la fois une dimension physique, mais comprend aussi différents acteurs et leurs relations. La constitution d'une géographie d'acteurs permet de représenter, dans son cadre élargi, les dynamiques de gouvernance appliquées au territoire. Ce schéma offre une vue d'ensemble des divers documents législatifs et réglementaires, comprenant les décideurs et bâtisseurs du territoire. L'objectif est ici de saisir, par une vision hiérarchique, la situation peu favorable des acteurs vivants non-humains et non vivants, comme le sol et l'eau, dans le système de gouvernance. De ce constat, nous comprenons l'importance d'équilibrer le rapport entre influents et impactés, pour que les acteurs non-humains puissent passer de réceptacles à acteurs.

Une dynamique de rétroactivité entre vivants et environnement ?

Les vivants entretiennent des liens d'interdépendance avec leur environnement. Autrement dit, une rétroaction est « une interaction dans laquelle la perturbation d'une variable provoque le changement d'une seconde variable », elle établit une relation de cause à effet. Les éléments non vivants tels que les reliefs, les matières minérales et les climats interagissent continuellement avec les faunes et les flores.

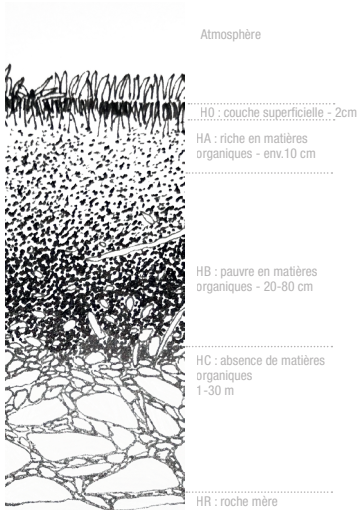
L'installation des humains sur un territoire dépend tout d'abord des caractéristiques de l'environnement (topographie, hydrographie, qualités du sol, ressources, etc.). Ensuite, un temps d'adaptation survient en transformant le territoire (équipement de production, gestion, culte, habitat).

Malville se situe au niveau de l'estuaire de la Loire, entre les marais ligériens, le fort relief du sillon de Bretagne et le plateau du Temple. La commune se situe ainsi en tête de bassins versants, qui aujourd'hui se matérialise par le passage de la RN sur la commune (Fig.27).

Ce relief et le climat de la région offrent des conditions pour l'installation et l'adaptation des individus faunistiques et floristiques.

Les impacts des vivants sont également observables à différentes échelles. De la faune à la flore, les espèces vivantes engendrent des perturbations avec leur environnement. La flore porte principalement des modifications autour de son immobilité engendrée par son ancrage au sol. Par des recherches de reproduction, elle développe des stratégies qui se déploient dans le temps et dans l'espace (graines volatiles par exemple). La flore se trouvant sur un territoire produit aussi des impacts sur le repérage dans l'espace pour la faune. Elle est une ressource nourricière et pour les abris. La faune, elle, se caractérise plutôt par son mouvement dans l'espace. Nous retrouvons, des micro-organismes à la mégafaune, différentes espèces qui vivent dans le sol ou en surface, voire les deux.

Ces différentes relations entre vivants et non vivants se forment en fonction des différents cycles : jour (soleil) et nuit (étoiles, lune), les saisons (printemps, été, automne, hiver), la formation des roches, etc.



Le sol étant une interface d'échange entre ces éléments, il se compose de plusieurs couches appelées horizons, de la roche-mère à l'atmosphère. Il se forme à partir de la dégradation de la roche-mère et des apports en matières organiques. C'est un processus long, soumis aux facteurs climatiques, aux interactions avec la végétation et la faune. La formation du sol dépend également des caractéristiques de la roche et du relief (Figure 26).

Figure 26. légende

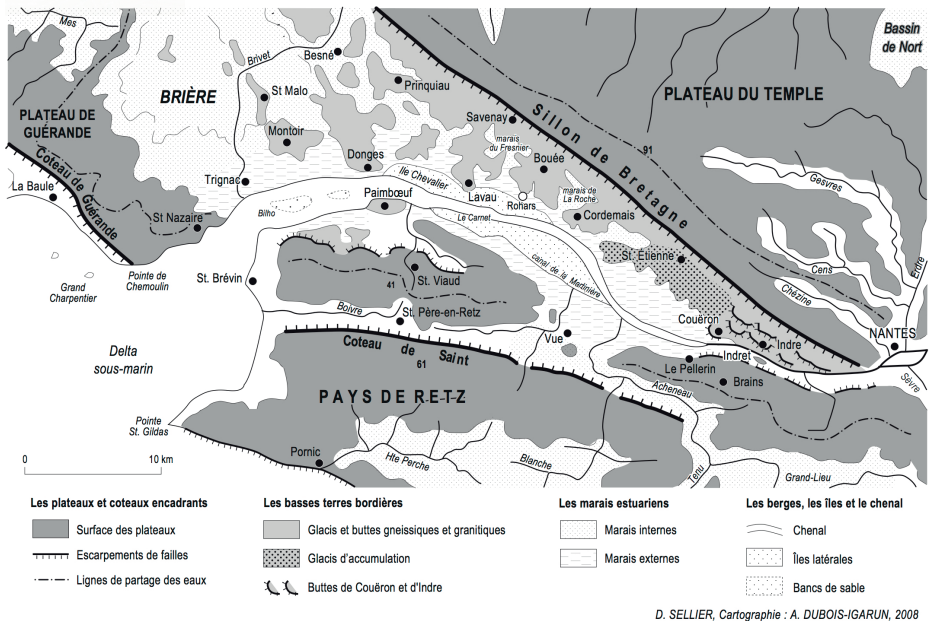
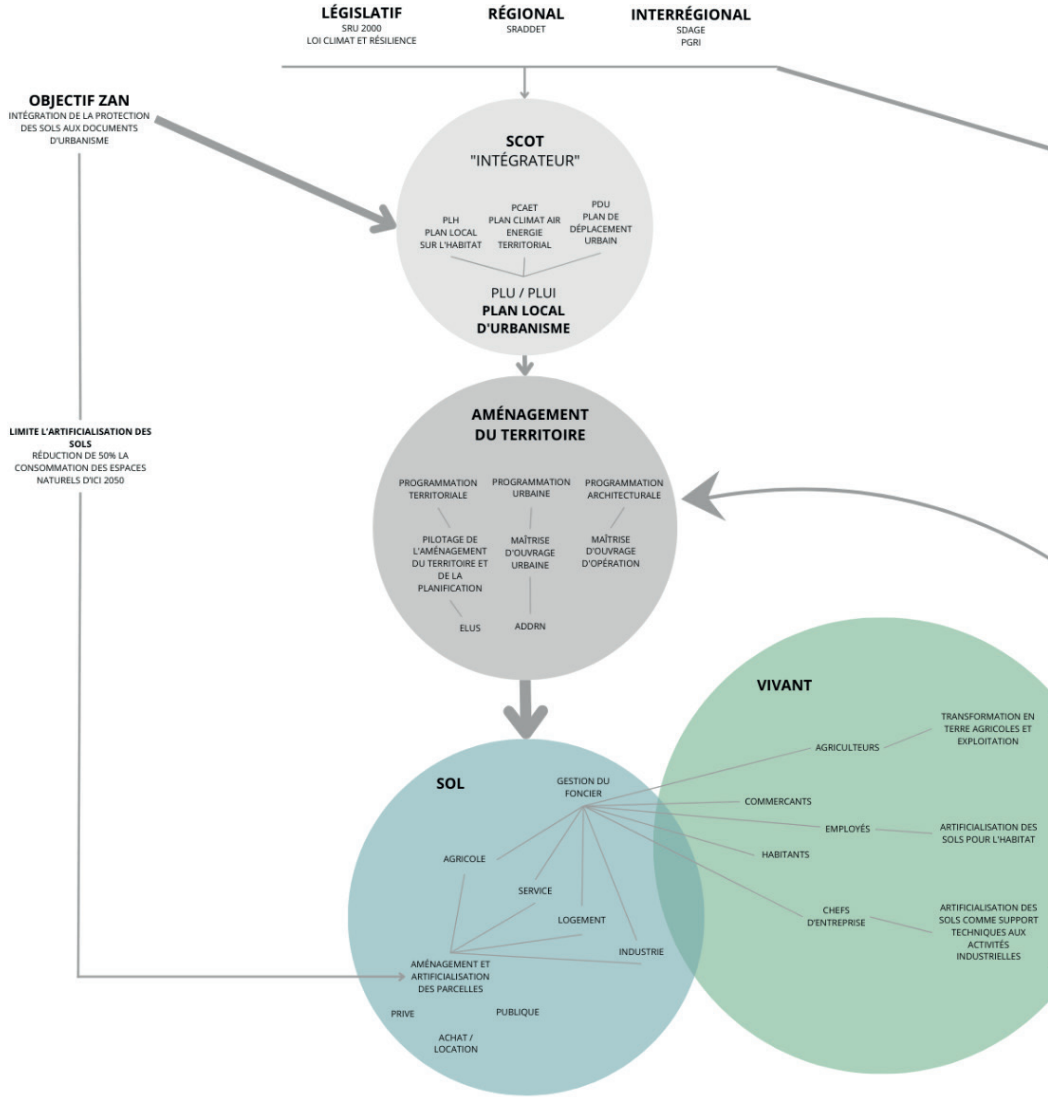
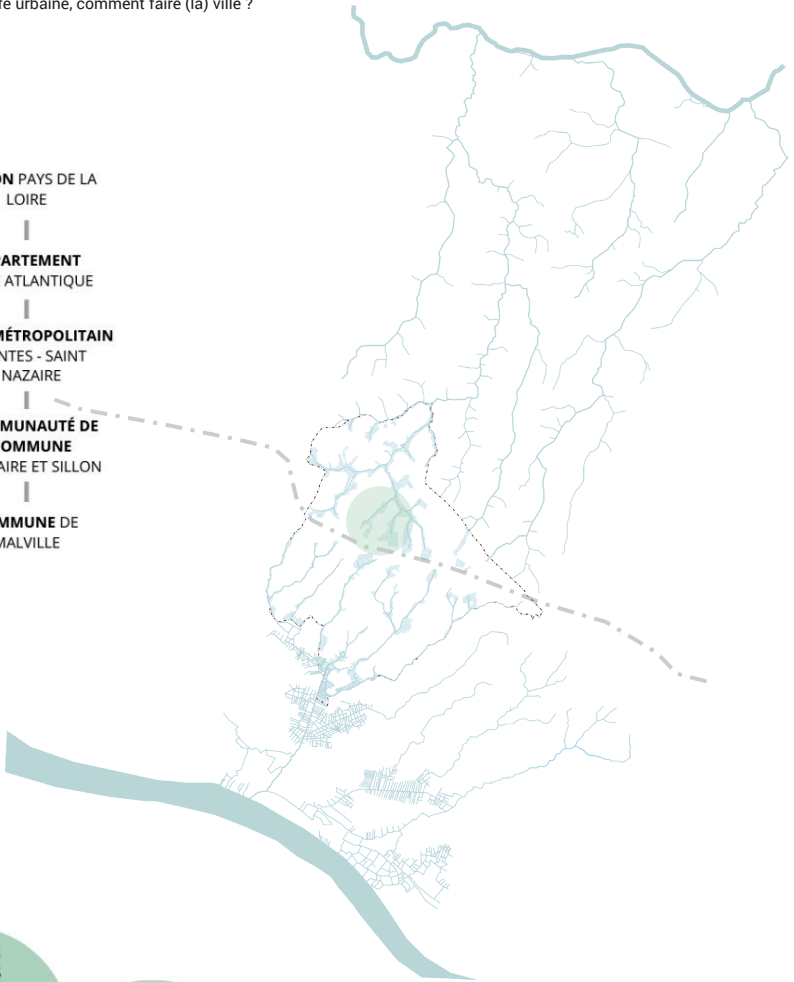


Figure 27. Contexte géomorphologique de Malville (étudié fin XX-début XXI ème siècle, carte date de 2008).



Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville ?

RÉGION PAYS DE LA
LOIRE
|
DÉPARTEMENT
LOIRE ATLANTIQUE
|
PÔLE MÉTROPOLITAIN
NANTES - SAINT
NAZAIRE
|
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNE
ESTUAIRE ET SILLON
|
COMMUNE DE
MALVILLE



?

PAYSAGES
NATURELS

SOUS-SOL
MARAIS
HAIES BOCAGÈRES
RÉSEAUX
HYDROGRAPHIQUES
FORÊTS

NON-VIVANTS

BIODIVERSITÉ

ARBRES
VOLATILES
MAMMIFÈRES
PLANTES
INSECTES
AMPHIBIENS

NON-HUMAINS

Un système hydrographique maîtrisé

Le contexte de Malville dans l'estuaire ligérien nous questionne sur le rapport de la commune à l'eau. La lecture de carte à grande échelle (Géoportail), nous a fait prendre conscience des systèmes hydrographiques dans la commune. Malville se situe au niveau de la tête des bassins versants de la Loire, au sud, et de l'Isac, au nord.

La présence de l'eau répertoriée par la carte de l'état-major au XIXème siècle et des zones humides répertoriées par le PLU (2015) nous renseigne sur la perspective historique de l'état des zones humides à Malville. On constate un réseau hydrographique assez riche mais qui se réduit au cours du temps. Nous avons émis l'hypothèse de cette réduction avec l'artificialisation et la canalisation des sols (Fig.28). De plus, lors des entretiens effectués in situ, le nom de "prairies mouillées" a été évoqué par un agriculteur. Nous avons alors pris conscience d'une forte présence de l'eau à Malville, qui n'est pas simplement en surface avec des cours d'eau.

A différentes échelles, nous pouvons constater des stratégies de maîtrise de l'eau par les humains. Les zones urbaines se caractérisent par des dispositifs d'imperméabilisation et de canalisations. Les zones agricoles par des dispositifs de modification du terrain, mais laissant le sol poreux, avec des systèmes de fossés avec haies bocagères. Dans les deux cas, ce sont des modifications par les humains pour s'adapter à l'environnement. Au sein de la zone économique de la Croix-Blanche, on retrouve ces stratégies d'imperméabilisation pour les usages industriels, des bassins de rétention sont construits pour ces mêmes usages et la protection aux incendies. Nous pouvons en conclure que c'est un site mis hors d'eau.

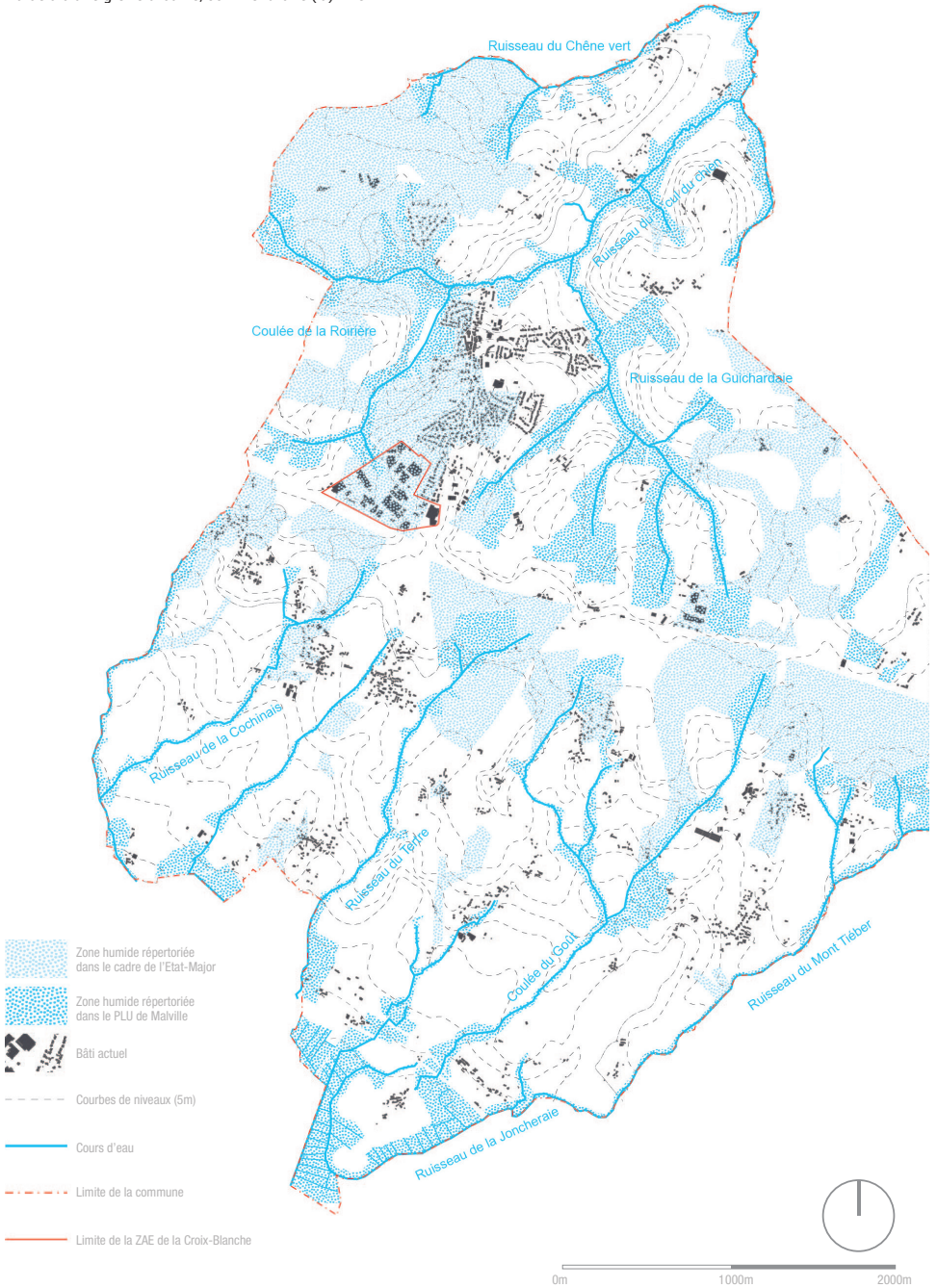


Figure 28. Carte de l'évolution des eaux de Malville - 1/40 000

Des risques climatiques : la montée des eaux

La hausse de la température du climat à l'échelle de la planète, en plus de contribuer à créer un stress hydrique et à des périodes de canicules importantes sur le territoire communal, contribuera à créer des îlots de chaleur. Ce stress hydrique, lié au réchauffement climatique amènera à une baisse du niveau des eaux superficielles qui, combinée à la pollution, entraînera un phénomène d'eutrophisation. Cette eutrophisation consiste en une accumulation de nutriments entraînant la prolifération de plantes et d'algues qui captent la totalité de l'oxygène, provoquant une baisse de la biodiversité.

Plus globalement, la hausse de la température entraîne une fonte des glaces et la montée des eaux.

En effet, la question de la montée des eaux semble importante à aborder, du fait du caractère rétro-littoral de Malville. En effet, Malville est située à une trentaine de kilomètres de l'embouchure de la Loire et donc de l'océan Atlantique ainsi que d'une dizaine de kilomètres de l'estuaire. Même si le territoire de Malville est largement situé sur le sillon de Bretagne, une partie de son territoire au sud de la commune sera partiellement inondée selon les estimations du GIEC. Malville tendra donc à passer de territoire rétro-littoral à littoral.

Cette prospective de la montée des eaux n'a pas du tout été évoquée lors de nos entretiens d'immersion. Les habitants ne semblent pas avertis et conscients de cette montée des eaux à venir pour Malville.

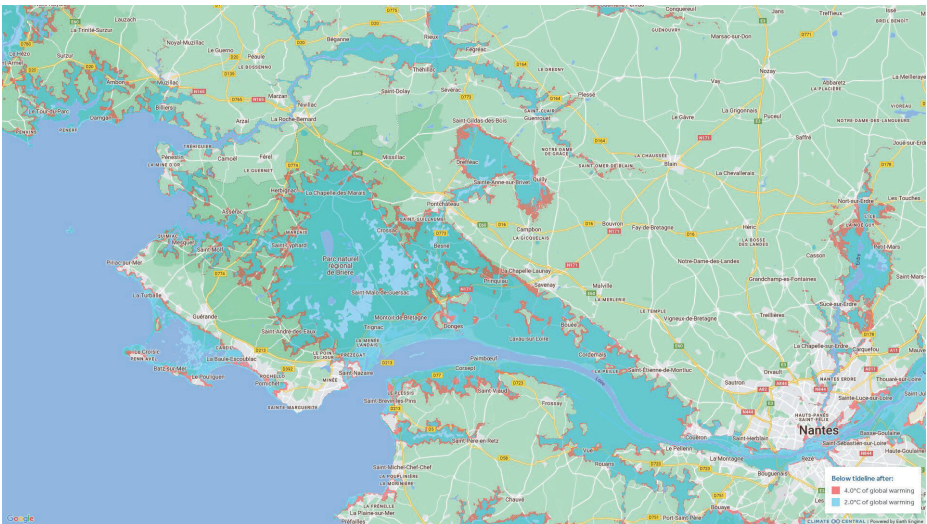


Figure 29. Carte extraite du site Coastal Climate Central Strauss et al.2015, Prévision de la montée des eaux pour 2080.

Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville ?

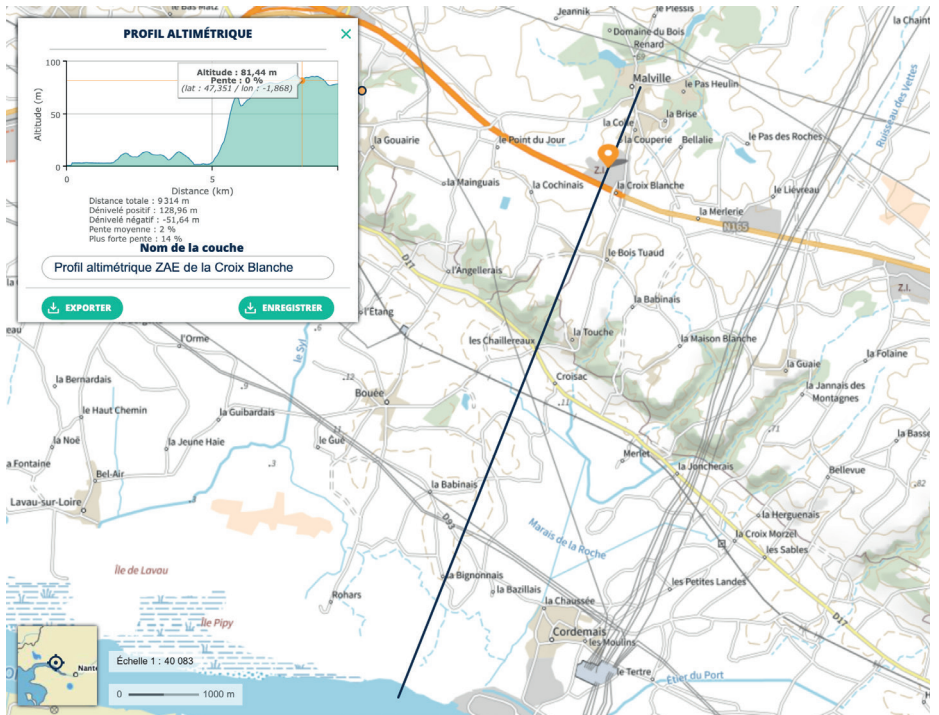


Figure 30. Document altimétrique extrait de Géoportail.

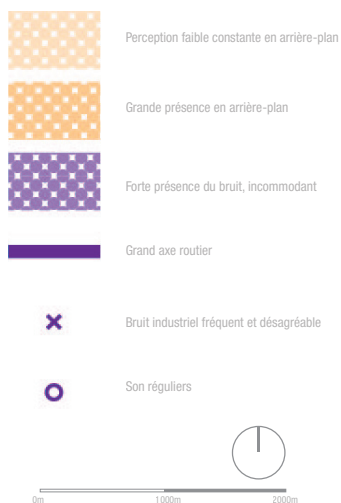
Des risques de pollutions

L'étude de la zone industrielle nous oriente vers la caractérisation des pollutions. L'activité de certaines entreprises produit différents types de déchets qui peuvent être dangereux pour les vivants s'ils ne sont pas bien gérés. Également, les déchets peuvent être diffus et mobiles, ils sont ainsi en mesure de dépasser les limites foncières privées et polluer sur une plus large zone. Le risque se définit par la probabilité de l'aléa, une éventualité pouvant causer un dommage. Il est donc important de questionner quels sont les enjeux et pour qui cela peut être un inconvénient.

Les polluants physiques peuvent être visibles ou non. Lors de l'arpentage, nous avons récolté plusieurs types d'échantillons et nous les avons classés selon leurs caractéristiques. Le croisement des données avec la plateforme Géorisque nous a permis d'enrichir les données et ainsi de préciser ces pollutions. Celles-ci se retrouvent en surface, dans l'eau, mais aussi en profondeur dans le sol par sa porosité. Nous avons par exemple relevé des pollutions aux hydrocarbures (liés aux industries et la route nationale), des sols radioactifs ou des polluants plus quotidiens tels que les canettes ou les mégots de cigarettes. Nous avons également constaté des comportements à risques tels des stockages de matières dangereuses.

Des polluants immatériels sont par ailleurs perceptibles au sein de Malville et la Croix-Blanche. D'abord, la pollution sonore avec la forte densité du trafic de la route nationale présente un certain inconfort à l'échelle du territoire. Ce bruit blanc est perceptible en fond sonore, même éloigné de cet axe, dans le bourg par exemple. Il nous enveloppe et il est en mesure de créer une sensation d'oppression. Au sein de la ZAE, nous avons aussi relevé des bruits désagréables liés aux activités industrielles.

Par opposition, le bourg offre des sonorités quotidiennes qui nous repèrent dans le temps et l'espace : les sons de cloche de l'église ou les sonneries des écoles. Ces éléments ont ainsi des impacts sur la santé des humains et leur relation avec le site. Nous pouvons également nous questionner sur le vivant non-humain, par exemple ceux qui se repèrent avec l'ouïe.



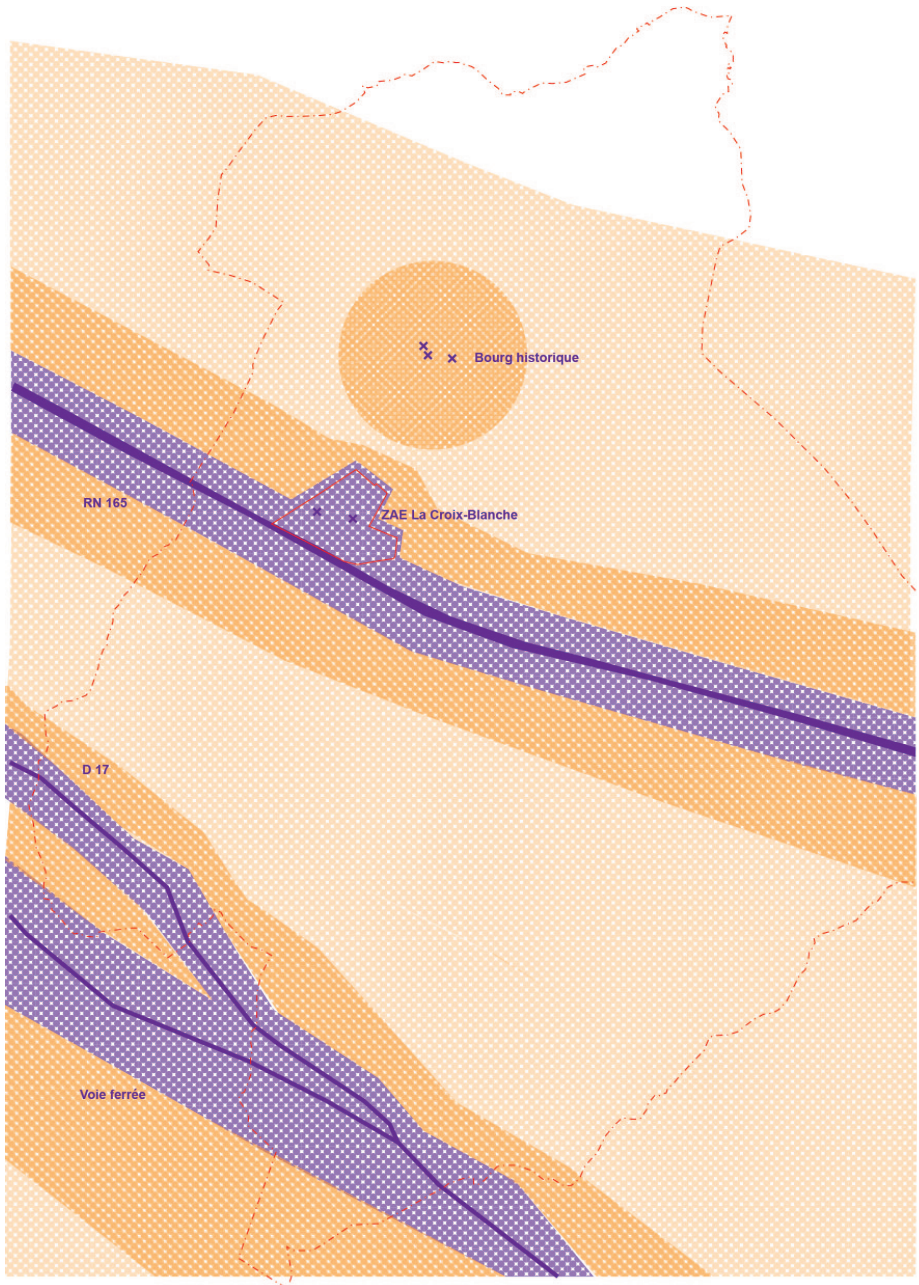


Figure 31. Carte de perception sonore à Malville : entre bruits blancs constants et sons fréquents - 1/40 000.

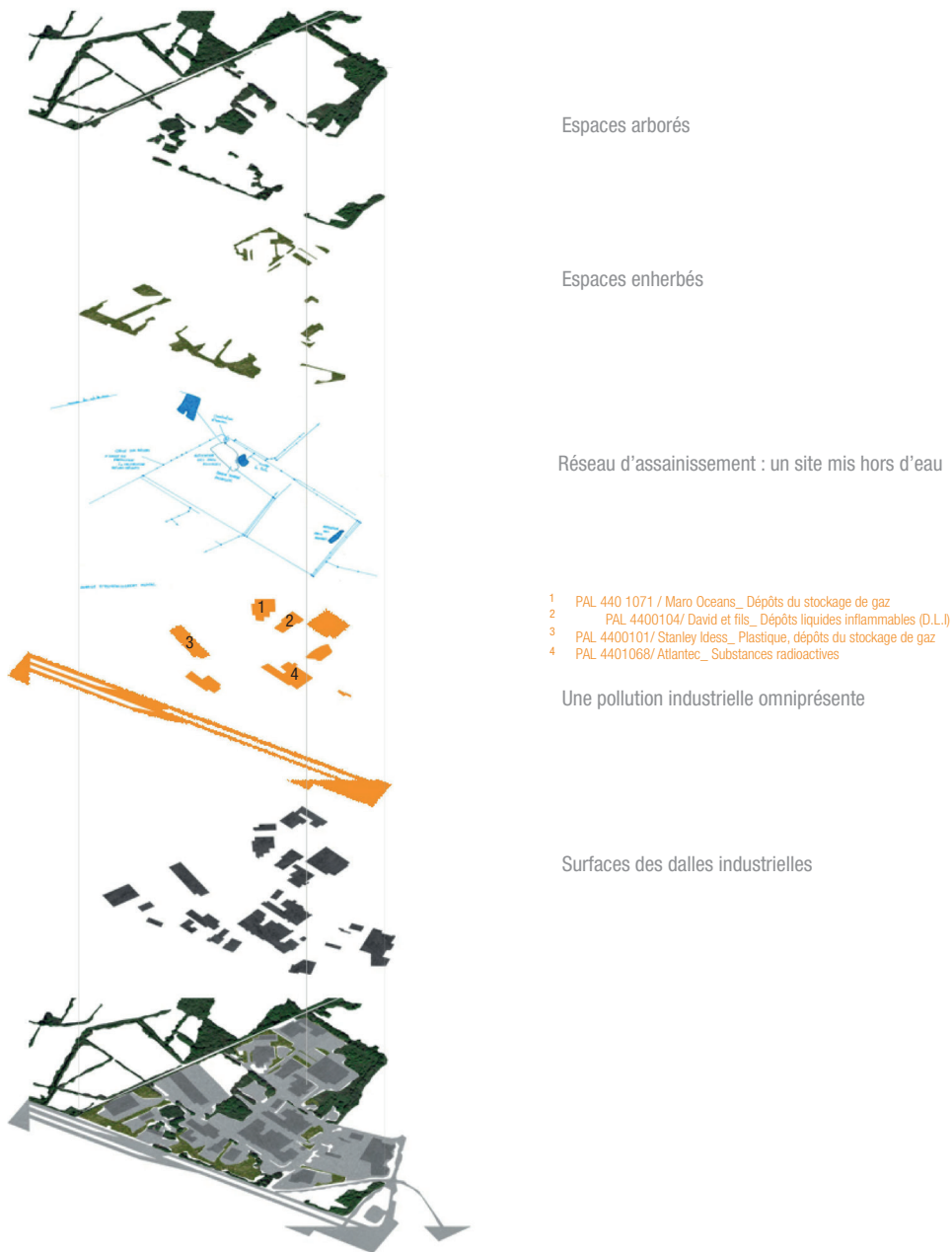


Figure 32. Relations de rétroaction : un paysage anthropique très présent.

Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville ?

PAL4401068

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [page](#) (bibliographique).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAL
Date de création de la fiche : (*) 24/08/1998
Raison(s) social(e) de l'entreprise : ATLANTIC (SITE), CIRCUIT IMPRIMERIE, TRAVAIL DES METAUX, S.R.L
Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Code INSEE : 44089
Commune principale : MALVILLE (44089)
Zone Lambert initiale : Lambert II étendu

Projection	L2zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L33 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	282.218	282,217	332,457	
Y (m)	2,269,676	2,269,675	6,705,768	

Carte géographique : Carte Numéro carte Huitième
SAVENAY 450

4 - Propriété du site

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité
Date de première activité : (*) 23/11/1989
Origine de la date : DCD=Date connue d'après le dossier
Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	C25.61Z	23/11/1989		Autorisation	1er groupe	DCD=Date d'après le dossier	PREF 218-89/DOE PLAINTE 32-90/DRIRE	
2	Extraction de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses)	C24.47Z	21/03/1994			3ème groupe	DCD=Date connue d'après le dossier	PREF 218-89/DOE PLAINTE 32-90/DRIRE	

Figure 33. Relations de rétroaction : fiche détaillée (Géorisque).



Figure 34. Echantillonnage.

ATLANTIC (STE) | 23/11/1989

Accidents :

Date (*)	Type d'accident	Type de pollution	Milieu touché	Impact	Référence rapport
10/07/1990	PLAINTE	EFFLUENT	Eau superficielle		PREF 218-89/DOE PLAINTE 32-90/DRIRE

6 - Utilisations et projets

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Formation superficielle : Argille
Substratum : Schistes
Commentaire(s) : Altérites argileuses (A).

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source : PREF 218-89/DOE PLAINTE 32-90/DRIRE
d'information : VENTE MARIE
Donnée(s) : MISE EN DEMEURE LE 10/07/1990 POUR LE NON RESPECT DES NORMES DE REJET FIXEES
complémentaire(s) : PAL L'ART. 3.1.3. LES EFFLUENTS SONT BRIGES VERS LE RESEAU DES EAUX USEES
COMMUNAL. LA STATION DE DETOXICATION PREVUE PAR L'AP DU 23/11/1989 N'EST
TOUJOURS PAS EN SERVICE. AU 20/07/1993, L'ETPS N'ETAIT PAS AUTORISEE A DETENIR ET
UTILISER DES RADIONUCLIDES.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée,
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités,
d'exploitants, de propriétaires, «etc...», les champs "date" sont successivement :

- 01/01/1111,
- 01/01/1112,
- 01/01/1113,
- ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

Des pièces collectées ultérieurement identifient des relations de rétroaction avec le site de la Croix-Blanche.

Une fiche de « pollution » relevée sur géorisque nous évoque des activités anthropiques nocives pour l'environnement, comme nous l'illustre la figure 33 ; le risque s'est produit.

La collecte d'échantillons lors de l'arpentage permet de matérialiser notre perception du paysage. Pour ce faire, nous avons identifié trois groupes d'échantillons qui désignent chacun des éléments identifiables comme naturels, artificiels et polluants. Cette collecte, guidée par notre parcours, donne une première approche du paysage de Malville. Elle permet de dresser le portrait d'un territoire composite, marqué par des usages.

DES PAYSAGES MORCELÉS

Forces et faiblesses sont des éléments internes au sujet, les opportunités et les menaces sont des paramètres externes. Les opportunités accordent des ressources externes pour atténuer les faiblesses ou valoriser les forces. A l'inverse, les menaces sont les éléments pouvant mener à des risques ou des problèmes.

Forces : Avec l'analyse documentaire (PLU, SCoT) et l'arpentage du site, nous avons relevé des structures paysagères au sein de Malville. Le réseau hydrographique ainsi que la ceinture arborée autour du centre-bourg définissent des qualités paysagères et écologiques. De plus, la ceinture verte crée une enveloppe visuelle végétale qui peut donner un certain sentiment de protection.

Faiblesses : La route nationale 165 traverse d'est en ouest la commune de Malville. Elle crée une rupture entre le sud de Malville et le nord.




De plus, l'absence d'une maîtrise foncière et de collaboration entre les acteurs de la zone d'activité peuvent engendrer des incohérences, comme des pertes d'efficacité foncière.

Nous pouvons également souligner la présence de la pollution à l'échelle de la commune. Elle peut être sonore et respiratoire, fortement présente autour des grands axes routiers.




Opportunités : Par la géomorphologie du territoire, une grande partie de Malville est protégée d'une future montée des eaux de la Loire. Cette nouvelle disposition de lieu refuge ainsi que les réglementations à venir pour les qualités des sols et de la biodiversité peuvent être des leviers d'action au développement de la commune et pour la transformation de la zone d'activité économique.

Menaces : La forte pression foncière et l'élargissement de la route nationale limitent les échanges entre tous les acteurs vivants du territoire. Ces dispositions risquent le départ d'entreprises voulant développer leur activité et diminuer la qualité du cadre de vie pour les travailleurs. Cela freine ainsi des possibilités d'attachement au site pour les travailleurs et les habitants de Malville.



UNE CEINTURE VERTE A VALORISER

-  Système végétal arboré
-  Système hydrique
-  Limite de construction



DES FAIBLESSES A ATTENUER

-  Une connexion à des pôles qui empêche l'attachement au territoire
-  Des polluants et inconforts en surface
-  Une absence d'une maîtrise foncière industrielle

DES OPPORTUNITES FUTURES

-  Une situation protégée de la montée des eaux
-  Des nouvelles lois en faveur des sols poreux et qualité de la biodiversité appliquées aux ZAE

UNE ARTIFICIALISATION A RISQUE

-  Une pression foncière
-  Elargissement de la route nationale

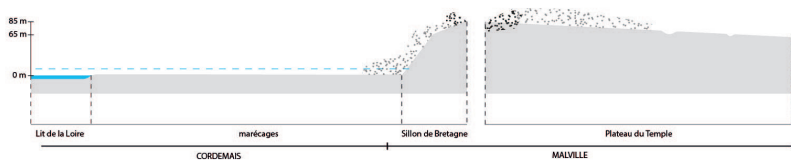
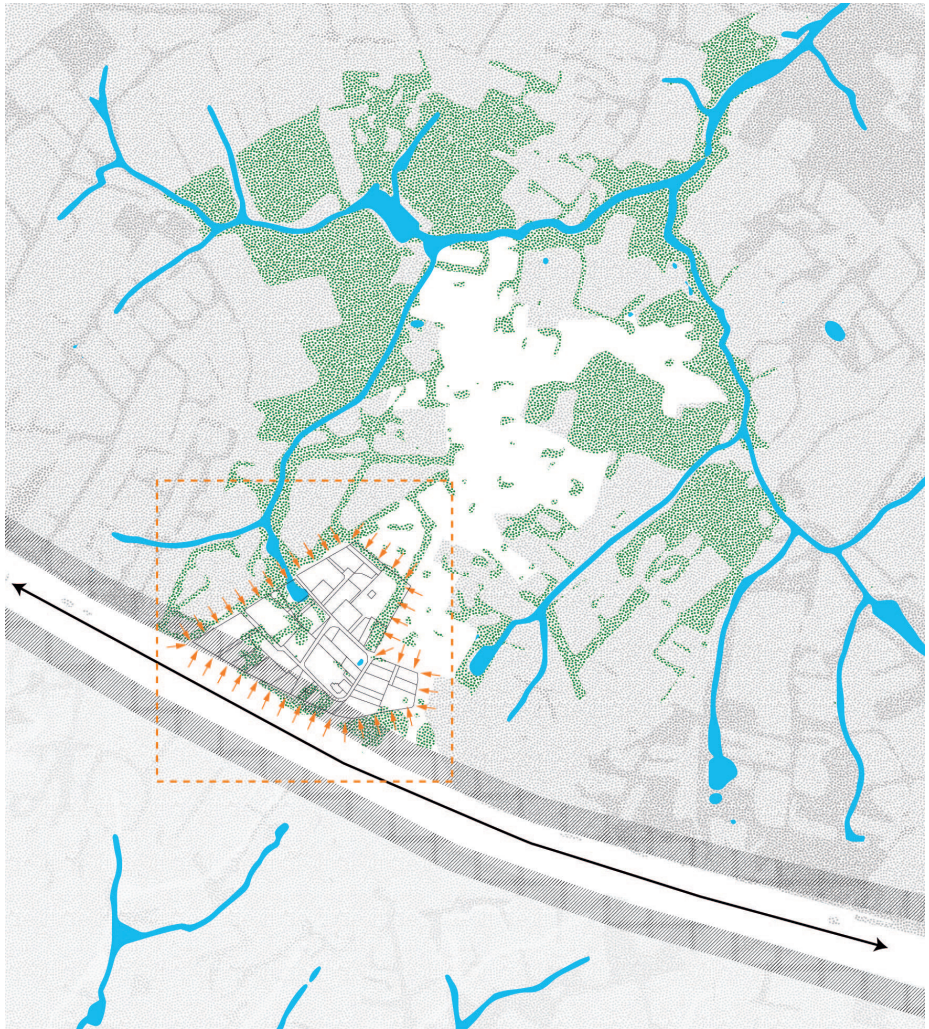
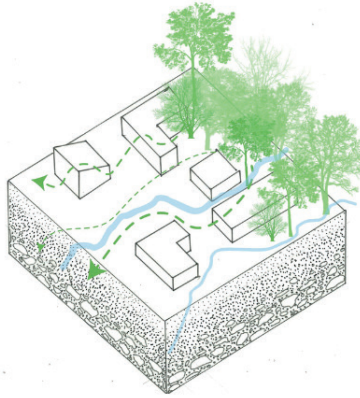


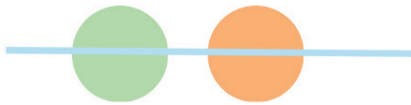
Figure 35 : Schéma du FFOM : Des paysages morcelés

DIALOGUE INCARNÉ DU VIVANT

Suite au diagnostic réalisé, nous proposons trois orientations stratégiques qui sont les grandes lignes directrices que l'on souhaite mettre en place pour répondre aux besoins et objectifs du futur projet. Celles-ci traduisent l'incarnation d'un dialogue vivant, une communion paysagère et sociopolitique.



RELIER

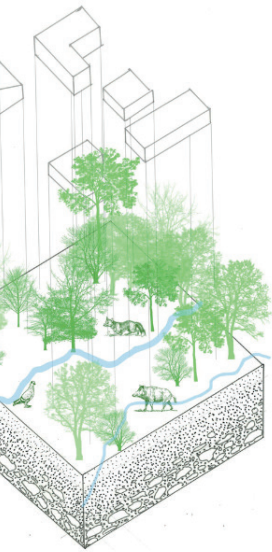


Relier la morphologie paysagère préexistante d'un paysage morcelé

- *Désenclaver* la zone industrielle par des connexions sociopolitiques et paysagères avec la centralité du bourg
- *Tisser un maillage d'espaces* perméables et vivants au sein de la zone d'activité
- *Retisser les liens* entre le nord et le sud de la commune

Intégrer un...
qui engage de...
non-humains

- *Créer de foru*
- *Favoriser d*
l'échelle du bâ
- *Mettre en pla*
turantes pour



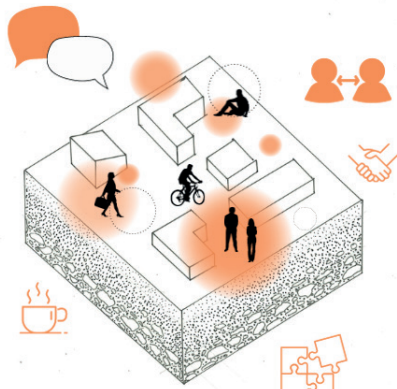
INTEGRER

la gouvernance écosystémique
des interactions entre humains et

acteurs médiatiques et décisionnels

des porosités entre le vivant à
tous les échelles

la mise en place des *nouvelles* paysages struc-
turels pour la gestion de l'eau de pluie.



INTENSIFIER

Intensifier les usages en diversifiant l'atta-
chement

- Enrichir et valoriser la biodiversité des sur-
faces enherbées

- Densifier et augmenter les usages par la mu-
tualisation et la réappropriation des espaces
(parkings).

- Dynamiser l'activité et rendre le site vivant,
attractif et récréatif

CONCLUSION

LE TERRITOIRE COMME ORGANISME VIVANT ?

Suite au diagnostic orienté réalisé, nous avons identifié certains enjeux pour la Croix-Blanche. Il s'agit d'enrichir l'attachement social et récréatif au site en reliant des paysages morcelés. Ensuite, nous proposons de favoriser un dialogue entre l'armature paysagère observée et le développement économique, l'organisation socio-économique de la zone d'activité.

Ces liens, nous les imaginons comme un réseau de flux, à l'instar d'un corps humain et de son système vasculaire. Le concept de vascularisation fait ainsi référence à la reconnexion du monde du vivant à son paysage pour venir former une même unité, un même organe.

Par ces enjeux, le projet s'oriente vers la prospective d'un sol comme bien commun.

De cette façon, il convient de reprendre la maîtrise du foncier et d'organiser une gestion interne permettant d'associer les acteurs humains et non-humains. La zone de la Croix-Blanche tient un héritage productif dominé par l'anthropisme. Cette articulation d'acteurs a pour objectif de trouver un équilibre dans leurs interactions.

Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville ?

BIBLIOGRAPHIE

- Jean Michel Gobat, Michel Aragno, Willy Matthey, Le sol vivant, Bases de pédologie - Biologie des sols, EPFL Press, Collection Science et ingénierie de l'environnement, Lausanne, 2010

- Philippe Clergeau (dir.), Urbanisme et biodiversité : vers un paysage vivant structurant le projet urbain, Edition Apogée, Collection Ecologie urbaines, Rennes, 2020

- Jean Guiony (dir.), La transition foncière, L'aube, Paris, 2023

- Vidal-Beaudet Laure, Schwartz Christophe (dir.) « Le sol, maillon central de la renaturation des villes », dans Le sol, maillon central de la renaturation des villes, FONTAINE, Presses universitaires de Grenoble, « Le virus de la recherche », 2022, p. 5-8. URL : <https://www.cairn.info/le-sol-maillon-central-de-la-renaturation-des-villes-9782706153679-page-5.htm>

- Paquot Thierry, « Vers des « biorégions urbaines » ? », dans Constructif, 2021/3 (N° 60), p. 79-83. DOI : 10.3917/const.060.0079. URL : <https://www.cairn.info/revue-constructif-2021-3-page-79.htm>

- Bérénice Gaussein, « Mathias Rollot, Marin Schaffner, Qu'est-ce qu'une biorégion ?, illustré par Emmanuel Constant », Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère [En ligne], Actualités de la recherche, mis en ligne le 04 juin 2021, consulté le 25 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/craup/8128> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/craup.8128>

- Baptiste Morizot, Sur la piste animale, actes sud, Arles, 2018

- Isabelle Hajek, Philippe Hamman, Jean-Pierre Lévy (dir.), De la ville durable à la nature en ville, collection Environnement et société, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 2015.

- Théa Manola, "Paysages sensoriels des projets urbains "durables" : une nature urbaine tiraillée, entre approches techno-décoratives et sensibles. Le cas des quartiers Augustenborg, Bo01, WGT ", dans De la ville durable à la nature en ville, Isabelle Hajek, Philippe Hamman, Jean-Pierre Lévy (dir.), collection Environnement et société, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 2015, p 211-233.

- Jean-François Capeille (dir), Simon Davies, Charles Girard, Tangi Le Dantec, Xiaoling Fang, Bien vivre la ville, Vers un urbanisme favorable à la santé, Fondation AIA, Archibooks, 2018
- <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2016-3-page-261.htm>

Documents réglementaires :

- PLU de Malville (2015)
- Site internet de Malville : <https://www.malville.fr/>
- PLUI en cours de la communauté de commune d'Estuaire et Sillon (en cours)
- PDU de Nantes métropoles (2018)
- PDU de Saint-Nazaire agglomération (2020)
- Scot du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (2016)
- Atlas des submersions marines de l'estuaire de la Loire, DDTM de la Loire-Atlantique (2013)
- Géométrie des formations géologiques de l'estuaire de la Loire, BRGM (2006)
- Site internet de GIP (groupement d'intérêt public) de Loire Estuaire
- GIEC des Pays de la Loire (2022)

ANNEXES

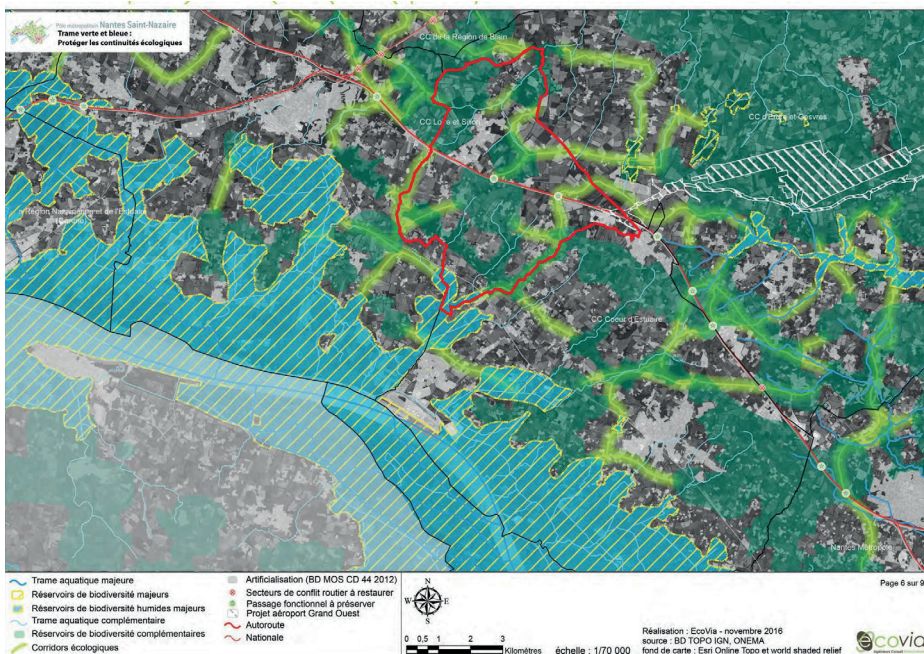


Fig. Trame verte et bleue : Protéger les continuités écologiques, SCOT Nantes Saint-Nazaire, EcoVia, novembre 2016.

Le diagnostic s’appuie sur divers documents réglementaires du territoire ligérien. Nous avons pris connaissance et nous sommes imprégnés de l’armature paysagère préexistante et de ses continuités écologiques pour envisager dans une prospective de réaliser une couture urbaine à partir de ce maillage.

Nous nous sommes appropriés l’identité topographique du territoire, marqué notamment par le Sillon de Bretagne.

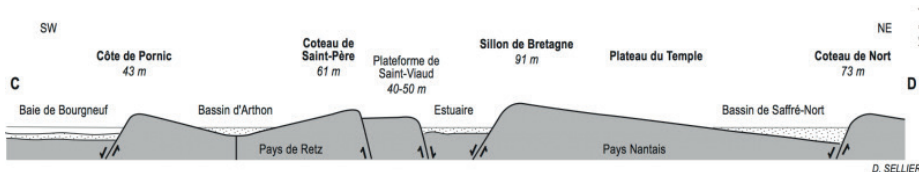


Fig. Contexte géomorphologique de Malville (étudié fin XX-début XXI ème siècle, carte date de 2008).

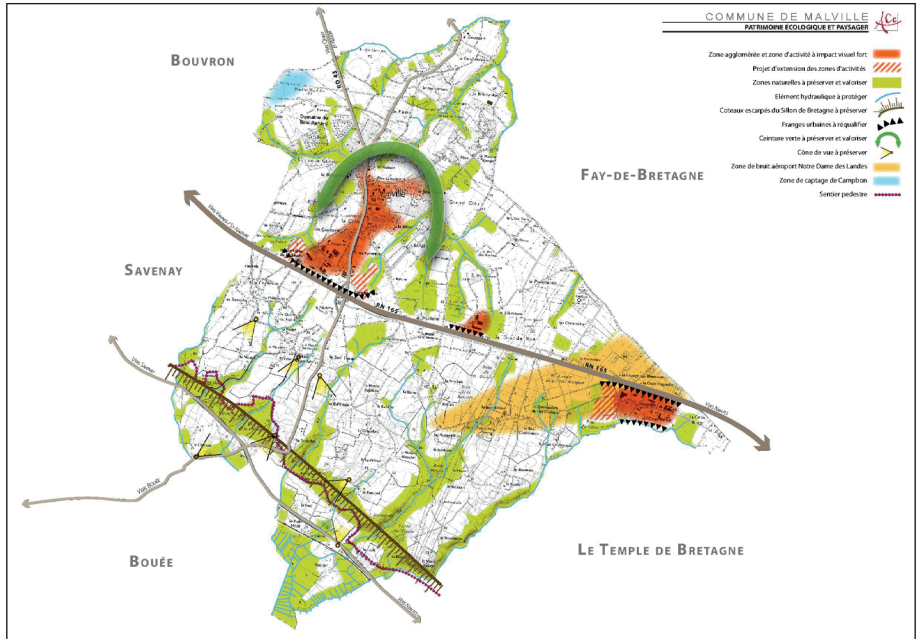


Fig. PADD territoire éco paysage, Commune de Malville, PLU adopté en 2015 (PLU en cours de réalisation).

Le PLU de la commune de Malville témoigne des intentions et orientations d'aménagement du territoire. Ce document est un outil pour comprendre et identifier l'identité propre de la commune, en partie représentée par la ceinture verte, le sillon de Bretagne, les continuités écologiques.

«CARTE HABITANTE» AUPRÈS D'INTERLOCUTEURS

Nous savons utilisé la carte comme support de la parole des habitants malvillois. L'objectif était de co-construire avec l'habitant sa vision, son ancrage et son attachement au territoire, au travers d'un outil, d'un support méthodologique : la carte.



GÉRANT D'UN CAFÉ RESTAURANT,
LE CIRCUIT COURT

A emménagé à Malville dans le cadre d'une reconversion professionnelle, cela fait maintenant 6 ans. Avant, il résidait à Saint-Herblain.

Il a choisi Malville pour son attractivité vis-à-vis de sa situation géographique, entre Nantes et Saint-Nazaire. Il ne s'est jamais rendu dans la partie sud de la commune, il pensait que Malville ne s'étendait plus au-delà de la 4 voies.

Il pense qu'il y a déjà suffisamment d'initiatives pour rendre la commune vivante (associations). Ce qu'il manque, selon lui, serait une activité culturelle et artistique. (ex: bibliothèque, une plus grande salle de spectacle, salle d'exposition...).

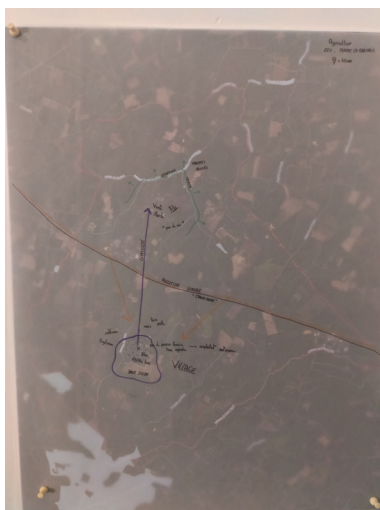
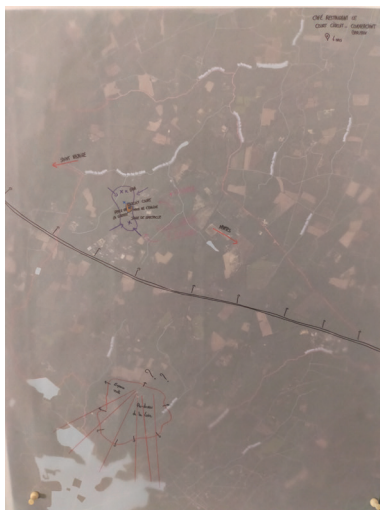


AGRICULTEUR À LA FERME MALICEINE

Élu - agriculture et voirie pendant 40 ans, de 1980 à 2020

Situation : exploitation familiale

“La commune est séparée en deux par la RN 165, ce qui n'est pas facile pour le monde agricole aussi. Le bourg est mal fait, pas du tout à côté. Le marché que la mairie a lancé place de la Liberté n'a pas de vie, avant c'était devant la boulangerie il y avait plus de choses (légumes, épices, etc). Ça ne marche jamais à Malville. Les gens travaillent surtout à Nantes et St-Nazaire”.





JEUNE RETRAITÉ, CHASSEUR 1

Habite depuis 2 ans à Malville depuis sa mise à la retraite. Il a fait construire récemment une maison. Il fait partie de la Fédération Départementale des chasseurs de Loire-Atlantique.

Les espèces chassées sur la commune sont les chevreuils, lièvres, lapins, pigeons, bécasses et surtout les sangliers. Zone noire sangliers. Les chasseurs travaillent en partenariat avec les agriculteurs afin de réguler les populations de sangliers qui représentent une réelle menace pour les récoltes, de maïs notamment. La fédération de chasse a ainsi une position écologique car elle permet la préservation de zones naturelles et crée des zones fleuries dans la commune. La chasse représente aussi pour lui un lieu de sociabilisation.



JEUNES RETRAITÉS AU PARC THALWEG

Habitent depuis 40 ans à Malville, couple de jeune retraité rencontré au parc Thalweg.

“Il pourrait y avoir plein de choses mais ça marche pas”, “les gens ne restent pas, c’est une ville dortoir”

Les nouveaux commerces peinent à subsister, comme la boulangerie par exemple qui a fermé et une fleuriste qui n’a pas pu rester non plus. Les fêtes et festivals, sauf le festival de Malville, ne fonctionnent pas, même si la ville tente de proposer de nouveaux événements.



Fig. Carte réalisée sur le terrain d'enquête, Commune de Malville.



Justine Briffault (géographie, MOUI); Antonin Fournier (géographie, MOUI), Diane Richer (architecture), Anthyme Poirier (architecture); Line Poupeau (architecture, double cursus MOUI).

ENS AB

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE
44 boulevard de Chézy
CS 16427
35064 Rennes Cedex
02 99 29 68 00
ensab@rennes.archi.fr


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Au-delà d'une greffe urbaine, comment faire (la) ville ?

CRÉDITS

Maquette graphique : Atelier Wunderbar _ Réalisation : service communication ENSAB

Textes : Justine BRIFFAULT, Antonin FOURNIER, Anthyme POIRIER, Line POUPEAU, Diane RICHER

Photographies : Justine BRIFFAULT, Antonin FOURNIER, Anthyme POIRIER, Line POUPEAU, Diane RICHER

Grâce au diagnostic, nous avons pu découvrir le paysage de Malville via l'analyse de ses différents composants. Cette vision globale du territoire et son arpentage nous permettent de nourrir notre réflexion et constituer notre vision projetée pour 2076.

Cette vision s'oriente principalement sur des notions liées au paysage par la valorisation des espaces naturels, des sols et du réseau hydrographique existant. Mais elle aussi liée au social puisqu'elle comprend des logiques de gouvernance et d'attachement.

Les enjeux liés aux acteurs du vivant sont considérés également, qu'il s'agisse d'acteurs humains ou non-humains, le tout avec une considération particulière pour l'armature paysagère de la zone d'activité. Nous projetons la vision d'un territoire venant créer une synergie, un dialogue entre ses différents acteurs et composantes paysagères pour créer un même organe vivant.